

SOMMAIRE

ARTICLES

Bernard Dansereau et Robert Comeau

*Les archives sur la répression anticomuniste au Québec et au Canada,
1919-1956*

3

Éric Bédard

*L'idéologie syndicale étudiante: du discours à la pratique:
le cas de l'AGEUM (1950-1969)*

13

COLLECTION DU RCHTQ

Line Gosselin

Les journalistes québécoises, 1880-1930

33

VITRINE DU LIVRE

Éric Leroux

Recension du livre de Madeleine Parent et Léa Roback, *Entretiens avec Nicole
Lacelle*

35

Denyse Baillargeon

Recension du livre de Bettina Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal, Age, genre
et survie familiale pendant la phase d'industrialisation*

36

Jean-François Cardin

Recension du livre de Mona-Josée Gagnon, *Le syndicalisme : état des lieux et
enjeux*

36

Jacques Rouillard

Recension du livre de Ralph Peter Guntzel, *Trade Unions and Separatism in
Québec: The Confédération des syndicats nationaux, the Idea of Independence, and
the Sovereigntist Movement, 1960-80*

37

ANNONCES-COLLOQUES

Société historique du Canada

Biographie et histoire (panel de discussion)

38

Association québécoise d'histoire politique
et Société historique du Canada

Le Canada français et les conflits contemporains

38

Les archives sur la répression anticomuniste au Québec et au Canada, 1919-1956

par Bernard Dansereau et Robert Comeau

Le texte qui suit a servi de préparation pour la communication présentée par Robert Comeau au colloque "Archives et historiographie des Internationales ouvrières" qui s'est tenu le 16 décembre 1994 à l'Université de Bourgogne à Dijon. Le texte final de la communication sera publié dans les actes du colloque.

NDLR

Nous allons aborder quelques aspects de la répression subie par les communistes canadiens ainsi que les archives qui permettent d'en rendre compte. Bien que faible et marginalisé, le Parti communiste canadien n'en a pas moins été une proie de choix pour la bourgeoisie. Les craintes qu'elle entretenait provenaient probablement plus de l'existence de l'URSS et de l'impact qu'elle pouvait avoir au Canada que de l'importance réelle du mouvement communiste canadien. La bourgeoisie canadienne s'est déchaînée contre ce petit parti politique. N'oublions pas que c'est l'arrestation du député Fred Rose, en 1946, qui déclencha la vague anticomuniste connue sous le nom de mackartisme¹.

¹Du nom du sénateur américain Jos McCarty qui se servira de cet événement canadien pour lancer la chasse aux communistes aux États-Unis. Sur cette période, on pourra

QUELQUES NOTES HISTORIQUES

La montée du mouvement révolutionnaire dans le monde, après la Première Guerre mondiale, notamment en Europe mais aussi en Amérique incluant le Canada crée une situation que les principaux militants socialistes canadiens jugent propice à la création du nouveau parti révolutionnaire. Aux États-Unis, le mouvement de grève dont l'impressionnante grève générale de Seattle démontre une remontée de la combativité de la classe ouvrière américaine. Au Canada, autour des événements liés à la grève générale de Winnipeg (1919) et à la montée du mouvement de revendications ouvrières à travers tout le pays, se cristallise une nouvelle direction ouvrière issue de ces luttes.

Pour de nombreux socialistes, la politique réformiste menée par les directions syndicales notamment lors de la crise de la conscription² et face aux politiques de guerre ainsi que pendant la remontée des revendications ouvrières de l'après-guerre entraîne la classe ouvrière canadienne dans

consulter Merrily Weisborn, *La rêve d'une génération; les procès d'espionnage, les communistes et la guerre froide*, Montréal, VLB Éditeur, 1988.

²Bernard Dansereau, *Le mouvement ouvrier montréalais et la crise de la conscription, 1916-1918*, mémoire de maîtrise présenté à l'Université du Québec à Montréal, juin 1994, 126 pages.

un cul de sac. De nombreux militants ouvriers croient à la nécessité d'orienter le mouvement ouvrier canadien dans la voie révolutionnaire.

Un premier courant, de type anarcho-syndicaliste, se situe aussi dans la mouvance créée lors de la grève générale de Winnipeg. Ce courant va s'avérer un échec. Après un début fulgurant, la One Big Union (OBU)³ ne réussit pas à organiser massivement les ouvriers canadiens. Victime de la répression, tant patronale que gouvernementale et même syndicale, le OBU se retrouvera isolé dans la région de Winnipeg, ne regroupant que peu de travailleurs.

Après une première tentative de formation en 1919, soldée rapidement par de nombreuses arrestations, les communistes canadiens forment le Parti communiste canadien (PCC)⁴ en 1921, s'appuyant directement sur les directives provenant de l'Internationale communiste (IC). A ce moment, le PCC ne peut compter que sur une faible implantation dans les rangs ouvriers. Ses bases organisationnelles se trouvent principalement dans les anciennes organisations ethniques qui formaient les principaux groupes révolutionnaires notamment le Social Democratic Party of Canada (SDP). Ce parti social-démocrate, formé en 1911, avait réussi

³David Jay Bercuson, *Fools and Wisemen: the Rise and Fall of the One Big Union*, Montréal, McGraw-Hill Ryerson, 1978, 300 pages et Peter Warrian, *The Challenge of the One Big Union Movement 1919-1921*, M.A. thesis, University of Waterloo, 1971, 137 pages.

⁴Sur le Parti communiste canadien, on pourra consulter Robert Comeau et Bernard Dionne, *Le droit de se taire. Histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Montréal, VLB Editeur, 1989, 545 pages, Andrée Lévesque, *Virage à gauche interdit. Les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec, 1929-1939*, Montréal, Boréal, Express, 1984 et Marcel Fournier, *Communisme et anticommunisme au Québec (1920-1950)*, Montréal, Les éditions Albert Saint-Martin, 1979, 167 pages. Le PCC a publié sa propre histoire sous le titre de *Le Parti du socialisme au Canada. L'histoire du Parti communiste du Canada 1921-1976*, Montréal, Éditions Nouvelles Frontières, 1985, 358 pages.

à regrouper principalement les militants syndicaux provenant de groupes ethniques. Des Juifs, des Ukrainiens, des Finnois et autres formaient le gros du bataillon du SDP. Ces mêmes groupes formeront aussi la base organisationnelle du PCC. Ce caractère ethnique sera un des motifs invoqués par le gouvernement canadien pour harceler les communistes, qu'il présente comme des "étrangers".

Une des premières tâches du PCC fut de tenter d'élargir sa base ouvrière. C'est en intervenant dans le mouvement syndical qu'il croit y parvenir. L'implantation dans les grands syndicats s'avère une tâche de grande importance pour les communistes. Ces derniers croient en la nécessité de travailler à l'intérieur des grands syndicats, majoritairement internationaux (i.e. américains). Ils veulent éviter l'écueil rencontré par le OBU qui avait tenté de former des syndicats distincts, proprement canadiens, industriels et militants.

Les communistes croient, au départ, qu'il faut radicaliser le mouvement syndical. C'est ainsi qu'ils tentent d'initier des luttes pour des objectifs immédiats en s'appuyant sur la base et cherchant à unir les militants d'origine étrangère (foreign-born workers) aux travailleurs canadiens (native-born workers). Les communistes participent activement à la riposte aux agressions capitalistes qui marquent la première moitié de la décennie 1920. Ces attaques antiouvrières se manifestent principalement par des coupures de salaires, du chômage, des réouvertures des contrats de travail, etc.. Ils seront très actifs dans la nouvelle phase d'offensive caractéristique de la deuxième moitié de la décennie.

Dans les syndicats, de façon constante de 1921 à 1928, le PCC dénonce la bureaucratie syndicale. Avec la montée de l'anticommunisme, surtout à partir de 1925, il mettra de l'avant la nécessité d'appliquer la démocratie syndicale. Le PCC s'oppose dès le début à la neutralité politique des syndicats et à partir de 1922, il demande l'adhésion au Parti ouvrier du Canada (Canadian Labour

Party)⁵, dont il sera exclu au Québec en 1925. Un des principaux objectifs du PCC fut l'organisation des travailleurs non-organisés, principalement les travailleurs industriels que plusieurs dirigeants de syndicats internationaux jugeaient très difficiles à syndiquer sinon impossibles. Les communistes seront à l'origine de nombreuses tentatives de syndicalisation dont les plus importantes sont celles de l'automobile et du vêtement (Industrial Needle Trades Workers Union)⁶.

RÉPRESSION

A. Dès la Première Guerre mondiale

Le contexte national et international qui prévaut à la fin de la Première Guerre sert de prétexte à une intense répression de la part de toutes les autorités canadiennes. Même avant la fin de la guerre, après la Révolution russe, la peur de la montée révolutionnaire avait poussé le gouvernement canadien à imposer une série d'arrêtés-en-conseil réduisant considérablement les droits politiques au Canada⁷.

Par exemple, en septembre 1918, le gouvernement

impose l'arrêté-en-conseil CP 2381⁸ prohibant les publications en langues étrangères, les associant à des publications ennemies. Il sera suivi par le CP 2384⁹ interdisant treize (13) organisations jugées révolutionnaires. Parmi ces organisations notons le Parti social-démocratique, le Parti démocratique social russe, le Groupe révolutionnaire ukrainien, la Ligue nationaliste chinoise, etc. Notons que la grande majorité de ces organisations politiques sont des organisations "à caractère ethnique". Ces décisions gouvernementales furent sévèrement appliquées, entraînant de nombreuses arrestations et déportations¹⁰.

Ce n'était qu'un début. La révolution russe, le rôle de l'IC et la montée du mouvement "révolutionnaire" au Canada indisposaient profondément plusieurs dirigeants politiques canadiens. Ces politiciens étaient convaincus que des hordes bolcheviques étaient en train de conquérir l'Ouest canadien¹¹. Ils réformèrent la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour en faire la Gendarmerie royale du Canada (GRC)¹². De nombreux membres de la GRC eurent comme

⁵Le Parti ouvrier du Canada (POC) est formé en 1917 dans la foulée de la lutte anticonscriptionniste. C'est un parti de type travailliste regroupant principalement des militants provenant de syndicats internationaux. C'est le deuxième parti de ce type, le premier ayant été créé en 1899. Les communistes jouèrent un rôle important dans plusieurs organisations de base du POC, notamment à Montréal. Voir notamment Martin Robin *Radical Politics and Canadian Labour*, Kingston, Industrial Relations Centre, Queen's University, 1968, 321 pages.

⁶Mercedes Streedman, "The Promise: Communist Organization in the Needle Trades, The Dressmakers Campaign, 1928 to 1937," *Labour/Le Travail*, (printemps 1994), p. 37-73.

⁷Voir Gregory S. Kealey, "State Repression of Labour and the Left in Canada, 1914-20: The Impact of the First World War", *Canadian Historical Review*, LXXIII, 3, 1992, 281-314, "The Surveillance State: The Origins of Domestic Intelligence and Counter-Subversion in Canada, 1914-1920", *Intelligence and National Security*, 7, 3, 1992, 179-210.

⁸*Gazette du Canada*, 5 octobre 1918, p. 1333.

⁹*Gazette du Canada*, 5 octobre 1918, p. 1336.

¹⁰Sur les déportations, voir notamment Donald Avery, *'Dangerous Foreigners': European Immigrant Workers and Labour Radicalism in Canada*, Toronto, 1979; Barbara Roberts, "Shovelling Out the Unemployment: Winnipeg City Council and Deportation, 1930-1935" *Manitoba History*, 5, 1983, p. 12-24, Barbara Roberts, "Shovelling Out the 'Munitions': Political Deportation from Canada Before 1926," *Labour/Le Travail*, 18, printemps 1986, p. 77-110 et Henry Drystek, "The Simplest and Cheapest Mode of Dealing with Them: Deportation from Canada before World War II," *Histoire sociale*, 14, 1982, p. 407-441.

¹¹Richard Clérout, *Plein feu sur les... Services secrets canadiens*, Révélation sur l'espionnage au pays, Montréal, Les Éditions de l'homme, 1993, 495 pages.

¹²Voir Lorne et Caroline Brown, *An Unauthorized History of the RCMP*, the first book separates fact from myth on the RCMP and its 100-year history, Toronto, James Lewis & Samuel, 1973, 195 pages.

mission d'infiltrer les mouvements jugés subversifs¹³. Au même moment, le Canada envoya des troupes pour appuyer les puissances occidentales lors de l'invasion de la Russie en 1919¹⁴.

Au même moment, durant la grève générale de Winnipeg, le ministre de la Justice du Canada, Arthur Meighen¹⁵ fait modifier le Code criminel canadien en faisant promulguer l'article 98¹⁶ qui prohibe les "associations illégales". Le libellé de l'article relatif à la définition de l'association illégale est très élastique:

Est une association illégale toute association, organisation, société ou corporation, dont l'un des objets ou le but avoué est de produire un changement ministériel, industriel ou économique au Canada, par force, violence, blessures corporelles contre la personne ou dégâts matériels à la propriété, ou par la menace de ces blessures ou dégâts, ou qui enseigne, préconise, conseille ou défend l'emploi de la force, violence, terrorisme, blessures corporelles contre la personne ou dégâts matériels à la propriété, ou de menace de

ces blessures ou dégâts dans le but d'accomplir ce changement, ou pour toute autre fin, ou qui par un moyen quelconque poursuit cet objet ou ce but avoué ou enseigne, préconise, conseille ou défend, comme susdit.

Des mesures rigoureuses accompagnent cet article: interdiction d'adhérer à une association illégale, d'être membre de sa direction, de porter insigne ou macaron indiquant une telle adhésion, de verser une cotisation. Une peine de prison de vingt ans peut être appliquée à quiconque serait trouvé coupable. De plus, quiconque participe à une réunion d'une association illégale, parle publiquement en sa faveur ou distribue de sa documentation est présumé en faire partie, en l'absence de preuve contraire. La police, la GRC, détient le pouvoir de saisir sans mandat tout bien appartenant ou est présumé appartenir à une association illégale¹⁷.

Tout au long des années vingt, l'article 98 sert de prétexte aux forces policières pour interrompre des réunions politiques et syndicales, pour en disperser les auditoires et procéder à des arrestations. Avec la crise économique de 1930, ces interventions vont s'intensifier¹⁸.

B. Le 11 août 1931: le procès des dirigeants communistes

Le 11 août 1931, Tim Buck¹⁹ et huit autres

¹³Certaines archives de la GRC, regroupées dans l'édifice du SCRS à Ottawa ne sont que très partiellement accessibles au public. Nous y avons cependant trouvé des milliers de pages de documents sur les catégories suivantes: fasciste, communiste, terroriste, séparatiste, espion et homosexuels. Tous ces groupes ont été l'objet d'intenses surveillances comme en témoignent les multiples rapports. Les communistes furent sans conteste le groupe le plus surveillé par les agents.

¹⁴John Alexander Swettenham, *Allied Intervention in Russia: 1918-1919: and the Part Played by Canada*, Toronto, Ryerson Press, 1967, 315 pages.

¹⁵Arthur Meighen (1874-1960). Avocat conservateur, il occupe de nombreux portefeuilles de 1913 à 1926. Il sera Premier ministre du Canada à deux occasions, soit du 10 juillet 1920 au 29 décembre 1921 et du 26 juin au 25 septembre 1926.

¹⁶*Loi modifiant le Code criminel*, 9-10 George V, Chap 46, sanctionnée le 7 juillet 1919.

¹⁷Thomas R. Berger, *Liberté fragile. Droits de la personne et dissidence au Canada*, Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec no 83, 1985. Voir notamment le chapitre V: "Le Parti communiste et les limites de la dissidence", pp. 135-167.

¹⁸J. Petryshin, "R.B. Bennett and the Communists: 1930-1935", *Revue d'études canadiennes/Journal of Canadian Studies*, vol. 9, no. 4, 1974, p. 43-55.

¹⁹Tim Buck (1871-1976). Après avoir œuvré dans le mouvement syndical, Tim Buck devient secrétaire général du PCC en 1928, lorsque le parti expulse de ses rangs les militants "trotskistes", Jack Macdonald et Maurice Spector. Tim Buck

dirigeants communistes sont arrêtés à Toronto en vertu de l'article 98 du code criminel. Ils sont accusés d'être membres d'une association illégale, le Parti communiste du Canada. Sept des accusés sont condamnés à une peine de prison de cinq années²⁰. Seul Tom Cacic reçut une condamnation de deux années mais sera ensuite déporté dans son pays d'origine, la Yougoslavie²¹.

Le procès fut une parodie de justice. Tous les témoins de la Couronne, à l'exception d'un seul, étaient des membres des forces policières canadiennes, soit de la GRC, de la Police provinciale de l'Ontario ou de la Police municipale de Toronto. Le principal témoin John Leopold avait infiltré, sous le pseudonyme de Jack Esselwein la OBU, le Parti ouvrier du Canada et le Parti communiste du Canada.

Les documents présentés au procès sont une source exceptionnelle de documentation sur le PCC et la répression. Lors des arrestations, les policiers ont perquisitionné les locaux du Parti et les résidences de nombreux dirigeants. Ces documents ont été déposés aux Archives publiques de l'Ontario. Elles sont actuellement accessibles sur microfilms aux Archives publiques de l'Ontario ainsi qu'aux Archives nationales du Canada²².

Ces archives comprennent, en plus des dépositions

conservera son poste jusqu'en 1960, alors que les communistes canadiens créent le poste de Président national du Parti.

²⁰Outre Tim Buck, les autres dirigeants condamnés sont Tom McEwen, John Boychuck, Matthew Popovich, Malcolm Bruce, A.T. Hill, Sam Carr et Tom Cacic. Seul Mike Golinsky fut relâché à cause d'une technicalité légale.

²¹Ron Adams, "The 1931 Arrest and Trial of the Leaders of the communist Party of Canada", *Canadian Historical Association*, 1977, et Lita Rose Betcherman, *The Little Band*, Ottawa, 1983.

²²Archives nationales du Canada, MG 28, Communist Party of Canada, Archives of Ontario Records (1922-1931), microfilm, 37 bobines, no M-7376 à M-7413.

lors du procès, les documents saisis lors des perquisitions incluant de la correspondance et des imprimés relatifs au journal *The Worker* (organe central du PCC), à la Ligue d'unité ouvrière (Workers' Unity League), à la Ligue des jeunes communistes (Young Communist League), à la Ligue de Défense ouvrière (Canadian Labour Defense League), ainsi qu'à d'autres organisations liées au Parti communiste comme les Amis de l'Union soviétique.

Tim Buck malgré une intense campagne de sensibilisation à travers le pays ne sera libéré qu'en novembre 1934. L'article 98 du code criminel sera révoqué en 1936 par le nouveau Premier ministre libéral Mackenzie King²³ qui remplit alors une promesse faite lors de la campagne électorale de 1935.

C. La "loi du cadenas", 1937

Au Québec le répit sera de courte durée. Le gouvernement québécois prend la relève en adoptant en 1937 la *Loi protégeant la province contre la propagande communiste*²⁴, communément appelée "Loi du Cadenas". Elle interdit à tout propriétaire ou occupant d'une maison d'utiliser celle-ci ou de permettre à toute personne de l'utiliser en vue de propager le communisme. Elle confère au Procureur général de la province le pouvoir de cadenasser toute maison et d'en évincer les occupants, s'il est convaincu que

²³William Lyon Mackenzie King (1874-1950). Il fut le premier sous-ministre du Travail au Canada de 1900 à 1908, et l'instigateur de la Loi des enquêtes en matière de différends industriels en 1907. Il sera Premier ministre du Canada trois fois: du 29 décembre 1921 au 28 juin 1926, du 25 septembre 1926 au 7 août 1930 et finalement du 25 octobre 1935 au 15 novembre 1948.

²⁴*Loi protégeant la province contre la propagande communiste*, Statuts du Québec, 1 George VI, Chap. 11, sanctionnée le 24 mars 1937. (Aussi Statuts refondus du Québec, 1941, Chap 52). Voir Lucie Laurin, "Communisme et liberté d'expression au Québec: la 'loi du Cadenas' 1937-1957", in Robert Comeau et Bernard Dionne, *op. cit.*, p. 112-133.

quiconque s'en sert pour propager le communisme. Interdiction est aussi faite de la publication et de la diffusion de tout journal, périodique ou tract "propageant ou tendant à propager le communisme ou le bolchévisme". Le Procureur général détient par cette loi toute la latitude de définir ce qu'il entend par communisme ou bolchévisme, aucune définition n'apparaît dans le libellé de la loi.

Comme la loi ne contient pas de définition précise du communisme ni du bolchévisme, le Procureur général permet à ses policiers d'interdire une foule d'activités sous prétexte qu'elles propagent le communisme. La loi peut être appliquée sans passer par les tribunaux. L'accusé a le fardeau de prouver son innocence, et n'a pas le droit d'appel. Il est passible d'emprisonnement et non pas d'amendes²⁵.

Cette loi faisait suite à d'autres mesures visant à contrer le travail des communistes. En 1931, la Loi concernant certaines assemblées publiques dangereuses pour l'ordre public, social ou religieux²⁶ interdit l'affichage et la distribution de circulaires sans l'approbation du chef de police. Cette approbation ne peut être accordée si l'imprimeur, ou le rédacteur ou l'auteur n'est pas domicilié au Québec.

Officiellement le Parti communiste n'est pas illégal, mais personne ne pouvait diffuser le programme ni les idées communistes. La police québécoise entreprit une vaste campagne de perquisitions et de "cadenassages". Les librairies et les imprimeries sympathiques aux communistes furent fermées. Cette loi visant explicitement à restreindre la liberté de parole et d'association sera finalement déclarée *ultra vires* par le Cour suprême du Canada en 1957²⁷. Le gouvernement pouvait compter sur la

collaboration active des autorités religieuses, en particulier des pères jésuites²⁸.

Par ailleurs, le PCC sera finalement interdit dès le début de la Seconde Guerre mondiale en vertu de la Loi des Mesures de guerre²⁹. Bien que le PCC, à partir de juin 1941 poursuivait les mêmes buts que le gouvernement canadien, il restera l'une des principales cibles des services de renseignements et ses militants feront l'objet d'attentions particulières. La répression qui s'abat alors sur le Parti communiste touche aussi plusieurs syndicats parmi les plus combattifs³⁰.

LA RÉPRESSION DANS LE MOUVEMENT SYNDICAL

Duplessis n'entend pas en rester là. Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, son gouvernement présente le projet de loi no 5 qui contenait une clause anticomuniste. La Commission des relations de travail aurait détenu le pouvoir de ne pas accorder d'accréditation à tout syndicat qui comptait parmi ses officiers ou permanents une personne "reconnue" comme étant un adepte ou un propagandiste d'une doctrine communiste ou marxiste, etc. Si une telle accréditation avait été accordée par erreur, la Commission avait le devoir de révoquer ladite accréditation.

²⁷ Sur le Rôle de Jacques Perrault qui avec Jack Scott obtiendra l'invalidation de la loi en 1957, voir Suzanne Clavette et Robert Comeau, "Grandeur et misère d'un antiduplessisme de 1947 à 1959 dans Robert Lahaise (ed.), *Le Devoir, reflet du Québec au vingtième siècle*, Montréal, HMH, 1994, p. 345-366.

²⁸ Voir la correspondance du Père Joseph-Papin Archambault, s.j. au Premier ministre du Québec, Maurice Duplessis. Ce leader de la chasse anticomuniste recevait des fonds du gouvernement pour organiser des expositions anticomunistes à Montréal au cours des années trente.

²⁹ *Gazette du Canada*, juin 1940, p. 4010.

³⁰ Reg Whitaker, "Official Repression of Communism During World War II", *Labour/Le Travail*, vol 17, printemps 1986, p. 135-166.

²⁵ Andrée Lévesque, *Virage à gauche interdit. Les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec 1929-1939*, Montréal, Boréal Express, 1984, 187 pages.

²⁶ *Loi concernant certaines assemblées publiques dangereuses pour l'ordre public, social ou religieux*, Statuts du Québec, 24 George V, Chap. 51.

La mobilisation ouvrière a eu raison de ce projet de loi. Duplessis est cependant revenu à la charge en 1954 en modifiant la *Loi des relations ouvrières*³¹. La loi 19 reprenait l'article "anti-communiste" du projet de loi no 5 (communément appelé Bill 5) et conférait une sanction législative rétroactive aux actions prises par le gouvernement et la Commission des relations de travail contre certains syndicats jugés "communistes".

En butte à l'hostilité des autorités politiques et religieuses, les communistes rencontrèrent d'autres obstacles notamment dans le mouvement syndical. Parce qu'ils y combataient la politique de conciliation qui prévalait dans plusieurs syndicats, les communistes furent l'objet d'intenses campagnes anticomunistes dans les années vingt.

La plus importante organisation syndicale des États-Unis, l'American Federation of Labour (AFL), n'avait toujours pas l'intention de s'attaquer à la grande industrie. William Green, qui devient président de la centrale à la mort de Samuel Gompers en 1924, déclarait au sujet des travailleurs non qualifiés et inorganisés: "Il est clair que le fait qu'ils soient inorganisés est dû uniquement à leur manque de courage, à leur manque de persévérance et à leur manque de clairvoyance"³². Or c'est justement ces travailleurs que les communistes décident de syndiquer. La confrontation devient donc inévitable entre les partisans du syndicalisme d'affaires et les militants communistes. La politique de conciliation pratiquée par le syndicalisme d'affaires n'est pas propre uniquement aux syndicats liés à l'AFL. On la retrouve dans de nombreux syndicats canadiens ou dans des syndicats formés à l'origine par des socialistes.

³¹2-3 Elizabeth II, ch. 10.

³²Serge Denis, *Un syndicalisme pur et simple. Mouvements ouvriers et pouvoir politique aux États-Unis, 1919-1939*, Montréal, Boréal, 1986, p. 84.

Regardons un cas concret, celui de la confection. La base ethnique du PCC va avoir une influence sur les secteurs où les communistes vont intervenir prioritairement. Dans la confection, les deux principaux syndicats sont l'Union internationale des employés du vêtement pour dames (UIOVD)³³ et les Travailleurs amalgamés du vêtement d'Amérique (TAVA)³⁴. Ce dernier ne faisait pas partie de l'AFL parce qu'il contestait la juridiction d'un autre syndicat, membre de l'AFL celui-là, le United Garment Workers of America (UGWA). Les Travailleurs amalgamés du vêtement d'Amérique ont été formés au début de la Première Guerre en réaction à la politique conservatrice des UGWA et pour promouvoir le syndicalisme industriel en remettant en question le syndicalisme de métier pratiqué par l'UGWA.

L'industrie de la confection tant féminine que masculine regroupe depuis le développement du prêt-à-porter un nombre grandissant d'ouvriers et d'ouvrières peu qualifiés. Le syndicalisme de métiers y est fréquemment remis en cause. D'autant plus que la main-d'œuvre de cette industrie est fortement marquée par son caractère ethnique à Montréal où se concentre cette industrie. Le prolétariat juif forme, au début de la décennie, environ cinquante pour cent de l'ensemble des travailleurs et travailleuses de cette industrie. Les autres étant presque exclusivement des ouvriers canadiens-français et italiens. Très peu de Canadiens anglais d'origine britannique travaillent dans cette industrie.

A cette époque, les militants radicaux sont nombreux dans la communauté ouvrière juive. Beaucoup d'entre eux ont quitté soit les lois antisocialistes d'Allemagne soit le climat politique hostile de Russie ou de Pologne. L'UIOVD et le

³³International Ladies Garment Workers Union (ILGWU).

³⁴Amalgamated Clothing Workers of America (ACWU).

antisocialistes d'Allemagne soit le climat politique hostile de Russie ou de Pologne. L'UIOVD et le TAVA regroupent au départ un fort courant socialiste. Plusieurs de ces militants vont adhérer au Parti communiste par la suite.

Après des débuts très combatifs ces deux syndicats vont rapidement modifier leurs stratégies. Ils s'orientent vers une participation accrue au sein des entreprises. Cette nouvelle orientation sera vivement combattue par les militants communistes. Entre les deux groupes, une bataille d'envergure va se tenir. Finalement, les réformistes vont la gagner et les communistes seront expulsés des rangs syndicaux de la confection à la fin des années vingt. Ils formeront un nouveau syndicat: l'Industrial Needle Trades Union, à l'époque de la ligne "classe contre classe".

Si la bataille a été vive dans le TAVA, elle n'en a pas été moins importante dans d'autres secteurs. Au Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC), la lutte fut féroce. L'anticommunisme était le lot de nombreux syndicalistes qui rivalisaient avec le patronat dans leurs attaques. Les anticommunistes ne voulaient qu'une chose: l'expulsion de tous les communistes des rangs syndicaux.

Bien que généralement, ils réussissent dans leur manœuvre, ils ne s'en contentèrent pas. Par exemple, dans le TAVA ils obtinrent le renvoi pur et simple des travailleurs communistes des lieux de travail. Pour comprendre la situation, il convient de rappeler la structure des relations de travail de cette époque. Plusieurs syndicats, notamment le TAVA, avaient obtenu la signature de contrats de travail avec les associations patronales. Ces contrats de travail fixaient tant la rémunération que les horaires de travail. Ils établissaient aussi les rapports entre le syndicat et l'employeur. Plusieurs syndicats négociaient ce que les Américains appellent le *closed shop* ou l'atelier syndical. Cette clause signifie que tout ouvrier pour pouvoir travailler dans l'usine ou l'atelier doit obligatoirement faire partie

du syndicat. Avec la clause de l'atelier syndical, l'ouvrier qui est exclu du syndicat se retrouve sans travail. En expulsant les militants communistes des syndicats, on les prive ainsi de leur travail. Ici les intérêts des patrons et des directions syndicales se rejoignent.

Cette situation n'est pas propre aux années vingt. Après la Seconde Guerre mondiale de nombreux syndicats industriels, que les communistes avaient contribué à mettre sur pied, expulsent les communistes. C'est le cas notamment des International Woodworkers of America, des United Auto Workers. Dans certains cas, lorsqu'ils ne réussissent pas à expulser les communistes, les bureaucrates se regroupent dans sections syndicales qu'ils contrôlent. Par exemple, lorsque les travailleurs ne quittent pas les Mine, Mill and Smelter Workers Union et les United Electrical Workers, des sections syndicales des United Steel Workers of America (Métallos) ou de l'International Union of Electricians sont créées.

Un exemple patent de cette collaboration patronale-syndicale est bien sûr le cas des marins canadiens³⁵. Pour se débarrasser de ce syndicat où les communistes sont très influents, le gouvernement canadien, non content de voir l'Union des marins canadiens (Canadian Seamen Union, UMC- CSU) expulsé des rangs du CMTC, ni de voir le Conseil canadien des relations de travail lui retirer son accréditation, fait venir un gangster américain notoire, Hal Banks, pour organiser un nouveau syndicat chez les marins des Grands Lacs à la suite de la célèbre grève de 1949.

³⁵Robert Comeau, "Le Canadian Seamen's Union (1936-1949): un chapitre de l'histoire du mouvement ouvrier canadien", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 29, no 4, (mars 1976), p. 503-538 et "Le Searchlight, journal exemplaire de l'Union des marins canadiens", *Stratégie*, 13/14 (printemps-été 1976), p. 7-49.

LES ARCHIVES

Nous avons abordé brièvement les archives du procès de 1931. La richesse de ces archives est incontestable et fait intéressant, elles sont facilement accessibles puisqu'elles existent microfilmées aux Archives nationales du Canada à Ottawa. Bien qu'ils aient jusqu'à maintenant été très peu utilisés au Canada, les documents des nombreux autres procès intentés en vertu des nombreuses lois anticomunistes représentent aussi une source d'intérêt. Le problème tient aux possibilités d'accès à ces sources.

Les archives policières canadiennes ne sont pas aussi riches qu'en France, par exemple. Le chercheur n'a pas accès aux fiches policières et beaucoup des documents qui subsistent ont largement été épurés. La GRC possède des archives. Certains documents ont été rendus publics grâce à la *Loi sur l'accès à l'information*. Ces documents couvrent une large période allant jusqu'aux années 1980. On peut trouver des rapports de réunions ou d'assemblées auxquelles les agents policiers ont assisté, des bilans en provenance de la direction de la GRC ainsi que des dossiers sur des militants communistes comme Michael Buhay ou Bella Hall-Gauld, ou sur le PCC et ses organisations³⁶.

Récemment, Gregory S. Kealey et Reg Whitaker ont entrepris la publication de *Bulletins de la GRC*³⁷, disponibles aux archives du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). Les *Security Bulletins* contiennent des rapports sur les organisations révolutionnaires et les agitateurs au

³⁶Ces documents sont accessibles à l'édifice du SCRS, situé au 284 de la rue Wellington à Ottawa, près des Archives nationales du Canada.

³⁷Gregory S. Kealey and Reg Whitaker, *R.C.M.P. Security Bulletins*, St. John's (Newfoundland) Committee on Canadian Labour History. La série comprendra plusieurs recueils dont cinq sont actuellement parus. (Voir la "Vitrine du livre" dans le *Bulletin du RCHTQ*, vol. 20, no 3)

Canada. Ces rapports hebdomadaires ont cependant largement été censurés avant que Kealey et Whitaker ne puissent les reproduire. Les deux auteurs ont indiqué dans le texte chacune des ratures effectuées par le service de police.

Ces documents sont une des sources les plus précieuses sur la question de la répression anticomuniste. Ils apportent des renseignements très précis sur le travail de la principale force antisubversive canadienne, ainsi que sur l'évolution de la compréhension qu'elle se fait du communisme au Canada. En suivant son travail, on est aussi en mesure d'aborder concrètement le travail des communistes.

Les archives de la Ville de Montréal ne possèdent pas les documents de travail de l'"escouade des communistes", comme les fiches individuelles, rapports d'enquête, etc.. Le chercheur a toutefois accès au rapport annuel de cette escouade, compris dans le rapport annuel du Service de la police. On y trouvera des données sur le nombre d'interventions lors de manifestations, sur le nombre d'arrestations, etc..

L'importance de la lutte anticomuniste dans le mouvement syndical oblige à regarder de plus près les archives syndicales. Des nombreuses archives syndicales sont disponibles aux chercheurs. Elles sont généralement dispersées dans plusieurs dépôts d'archives. L'historienne Denyse Baillargeon a rédigé un guide des principales archives syndicales détenues aux Archives nationales du Canada³⁸. Nous retrouvons les principaux syndicats qui ont déposé leurs archives aux Archives nationales du Canada. Nous trouvons, à titre d'exemple, un fonds concernant le TAVA³⁹. Plus spécifiquement pour

³⁸Denyse Baillargeon, "Guide des sources disponibles en histoire des travailleurs québécois aux Archives publiques du Canada (1980)", *Bulletin du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois*, vol. 7, no 2-3, p 7-60.

³⁹Travailleurs amalgamés du vêtement d'Amérique, MG 28 I 228.

Montréal, Jean-François Cardin et Jacques Rouillard ont publié un guide des archives des unions internationales⁴⁰.

⁴⁰Jean-François Cardin et Jacques Rouillard, *Guide des archives des Unions internationales à Montréal*, Montréal, Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, Département d'histoire, juin 1987, 349 pages.

L'idéologie syndicale étudiante: du discours à la pratique: le cas de l'AGEUM (1950-1969)

par Éric Bédard

Université de Montréal

Encore aujourd'hui, le concept de syndicalisme est d'abord et avant tout associé à la lutte des travailleurs en vue d'améliorer leurs conditions de travail. Depuis les débuts de la révolution industrielle, les travailleurs se sont en effet servis du syndicalisme soit pour soutirer davantage de la plus-value dont bénéficiaient les capitalistes, soit pour changer de façon radicale la société. Qu'ils veuillent négocier ou révolutionner le système, les syndicats ont toujours été un outil d'éducation des travailleurs susceptible de favoriser l'émergence d'une conscience de classe. Pendant longtemps, et à certains égards encore aujourd'hui, les syndicats ont été et continuent d'être une arme des travailleurs contre les abus qu'ont fait et que seraient encore tentés de faire les détenteurs des moyens de production capitalistes.

Au lendemain de la Deuxième Grande guerre, les étudiants européens ont voulu transposer le concept de syndicalisme pour mener leurs luttes. En 1946, les étudiants français adoptaient une charte, lors d'un congrès célèbre à Grenoble, dans laquelle ils se disaient des travailleurs intellectuels. Les étudiants québécois, ceux du moins de l'Université de Montréal, s'inspireront de cette conception au début des années soixante lors de l'élaboration de leur propre charte. Ces chartes sont à l'origine de ce qu'il est convenu d'appeler le syndicalisme

étudiant. Reprenant le concept marxiste de lutte des classes, les étudiants envisageaient désormais l'université comme un champ de bataille, la direction de l'université faisant en quelque sorte figure de grand patron capitaliste. En plus de s'en prendre à la direction de l'université, les travailleurs intellectuels étudiants se permettaient de réclamer du gouvernement de meilleures conditions matérielles afin d'élargir au maximum l'accessibilité aux études supérieures.

Contrairement aux ouvriers, les étudiants auront beaucoup plus de mal à se définir une identité comme groupe social distinct. Ce problème d'identité aura des répercussions importantes sur le type de pratique syndicale que les étudiants auront à mettre en oeuvre en vue d'obtenir gain de cause. Le présent travail vise à démontrer qu'entre l'idéologie syndicale étudiante et sa mise en pratique, il y eut un fossé important. Important au point d'engendrer la perte du syndicalisme étudiant à la fin des années soixante. Durant ces années, en effet, la plupart des associations étudiantes universitaires du Québec vont se dissoudre. En réclamant une vraie cogestion à l'université, plusieurs étudiants constateront que ce ne sont que quelques-uns qui décident pour tous. En voulant être partie prenante aux décisions, plusieurs s'apercevront que le rapport de force des étudiants

s'affaiblit. Et en combattant l'élitisme de l'université, certains leaders d'association étudiante auront l'impression que la structure de leur organisme reproduit un système où seulement quelques-uns ont le privilège de s'exprimer. Autant de contradictions que la nature même du syndicalisme étudiant ne pourra surmonter.

Pour illustrer notre propos, nous utiliserons le cas de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal. Notre source principale dans la réalisation de ce travail a été le journal bihebdomadaire étudiant *Quartier Latin* entre septembre 1964 et mars 1969.

Nous avons divisé notre travail en trois parties. La première tentera de cerner l'idéologie syndicale des étudiants et le contexte dans lequel celle-là a évolué entre 1950 et 1963. La seconde partie examinera le passage entre la définition de l'idéologie et la pratique à travers quelques confrontations entre l'Agéum et l'Université et des rapports tendus entre l'Agéum et ses membres. Ce passage qui s'effectue selon nous plus particulièrement entre 1964 et 1967. Enfin, la dernière partie traitera de la radicalisation du syndicalisme ayant cours durant les années 1968 et 1969 ainsi que des raisons pratiques et théoriques ayant provoqué la dissolution de l'Agéum.

À LA RECHERCHE D'UNE IDÉOLOGIE SYNDICALE ÉTUDIANTE

A. Révolution tranquille

Pour comprendre l'émergence du syndicalisme étudiant, encore faut-il bien saisir le contexte dans lequel celui-ci a surgi. Ce contexte, c'est essentiellement celui de la Révolution tranquille, que nous pourrions mieux comprendre d'ailleurs à l'aide de la lecture qu'en a faite l'historien

Jean-Claude Robert¹.

Selon ce dernier, la Révolution tranquille, qui débute avec l'arrivée au pouvoir des Libéraux de Jean Lesage en juin 1960, est une période où la société québécoise a connu une "évolution accélérée". La prise du pouvoir de l'équipe du tonnerre marquait la fin d'une longue période de "grande noirceur duplessiste", voire de la fin d'un long moyen-âge perdurant depuis la défaite des Patriotes². Robert compare d'ailleurs la période de la Révolution tranquille à celle ayant immédiatement précédé le soulèvement de 1837 sur le plan des changements politiques et du dynamisme général de chacune des époques.

La Révolution tranquille a provoqué de nombreux bouleversements dans plusieurs sphères d'activité. Sur le plan politique, on déclare la lutte au patronage. Pour y arriver, on érige un État au service du citoyen et non plus seulement au service du parti au pouvoir. D'ennemi du peuple, nous dit Jean-Claude Robert, l'État se transforme en agent des solidarités devant assurer une véritable justice sociale. Les fonctionnaires de ce nouvel État ne sont plus des amis du régime, mais bien des technocrates formés dans les meilleures écoles du monde. Sur le plan économique, on provoque la participation d'un plus grand nombre de francophones aux affaires. La création de la Société générale de financement et de la Caisse de dépôt et de placements vont amener les francophones à prendre une place plus importante dans l'orientation et le développement économique du Québec. Sur le plan social, on crée le ministère de l'Éducation. L'une des premières

¹Jean-Claude Robert, "la Révolution tranquille", tiré de Gérard Boismenu, Laurent Mailhot, Jacques Rouillard, *Le Québec en textes 1940-1980*, éd. Boréal Express, 1980.

²Voir à ce sujet les analyses de Marcel Rioux et Jacques Dofny.

réalisations du ministère, suite aux conclusions du rapport Parent, sera d'élargir considérablement l'accessibilité à l'école secondaire. "Rarement, écrit Robert, un peuple a cru autant au pouvoir de l'instruction"³. Sur le plan culturel, on ne craint pas d'affirmer une culture proprement québécoise qui colle à la réalité populaire. On se réconcilie enfin avec la France post-révolutionnaire, tant honnie par l'Église encore hier. Souverain dans le domaine de ses compétences, comme le dira le premier ministre Lesage, le gouvernement québécois institutionnalise des relations privilégiées avec la France, principalement dans certains domaines à caractère culturel. Sur le plan des valeurs, on assiste à une désaffection très importante des églises. En effet, la Révolution tranquille est marquée par une baisse sans précédent de la pratique religieuse et de l'engagement de jeunes en vue de devenir prêtre ou soeur. Plusieurs voix s'élèvent pour qu'il y ait une plus nette séparation entre les affaires de l'État et celles de l'Église catholique afin de respecter le pluralisme religieux de la société québécoise. Cela démontre une évolution des mentalités, car l'identité québécoise n'est plus nécessairement liée à l'Église catholique. Enfin, la Révolution tranquille marque le développement d'un nouveau type de nationalisme. D'une part, on met fin à l'idée de la survie de la race canadienne-française. Les Québécois ne veulent plus se contenter de survivre, ils veulent que leur nation vive et s'affirme. Cette nouvelle conception explique l'émergence de plusieurs mouvements et partis indépendantistes pour qui le prolongement logique de l'idée d'affirmation est l'affranchissement total de la nation en vue d'acquérir une vraie liberté politique. D'autre part, on assiste à une nouvelle définition de la nation québécoise. Désormais, explique Robert, la nation ne sera plus fondée sur l'ethnie canadienne-française, mais bien sur les citoyens vivant sur le territoire du Québec. Cette définition de la nation plus ouverte permettra aux groupes de gauche de récupérer à leur profit le nationalisme

québécois.

Fort de mœurs politiques ayant évolué, d'une plus grande participation des francophones à la vie économique, de citoyens plus éduqués qui ne craignent plus d'affirmer ce qu'ils sont sur le plan culturel, d'une population qui réclame un plus grand respect du pluralisme religieux et d'un nouveau type de nationalisme qui inclut plutôt que d'exclure, le Québec fait résolument son entrée dans la modernité. Pour ceux et celles qui font leur arrivée durant une telle période, comme c'est le cas pour les étudiants, tous les espoirs sont permis. L'avenir semble ouvert. Selon Jean-Claude Robert, cette époque "se caractérise par un enthousiasme et un désir de réforme sans précédent"⁴.

Plusieurs groupes prendront part à cette effervescence qu'amène la Révolution tranquille. L'un des plus dynamiques sera sans contredit le mouvement syndical. Depuis plusieurs décennies, nous dit Jacques Rouillard⁵, celui-ci réclame une série de réformes qui seront adoptées durant cette période. Les centrales syndicales accueillent donc favorablement les multiples réformes votées par le gouvernement libéral. Toutefois, précise Rouillard, ces changements aiguïseront l'appétit des syndicats qui, ne se contentant pas d'un simple rattrapage, réclameront une redéfinition complète de la société dans le but de mieux redistribuer la richesse collective.

À l'image des travailleurs, les étudiants voudront participer de plein pied à cette effervescence. Comme les travailleurs, les étudiants ont fait

³Robert, *op. cit.*, p. 210.

⁴*Ibid.*, p. 213.

⁵Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme au Québec*, Boréal, Montréal, 1989. Je m'inspire ici de son chapitre 5 couvrant la période entre 1960 et 1985.

entendre depuis le milieu des années cinquante un certain nombre de revendications concernant notamment une plus grande accessibilité à l'université. Comme les travailleurs, les étudiants accueilleront avec satisfaction la plupart des grandes réformes du gouvernement Lesage. Toutefois, et ce contrairement aux travailleurs, les étudiants mettront un certain temps à cerner leur identité comme acteur social. Durant la période que nous étudions, ils définiront leur rôle dans la société et à celui-ci sera rattaché une idéologie et plus tard une pratique.

B. L'émergence du mouvement étudiant

Les lendemains de la Seconde Guerre mondiale marque, selon Yolande Cohen et Claudie Weil⁶, une certaine rupture pour les étudiants. D'abord, les années cinquante, et surtout soixante, voient les jeunes occuper une place de plus en plus prépondérante dans la société: due, bien sûr, à la force de leur nombre. Ils en viennent même à imposer un style de vie et certaines valeurs⁷. Ensuite, soulignent Cohen et Weil, les effectifs des universités augmentent considérablement à cause des demandes accrues de formation dérivant de l'accroissement technologique de nos sociétés. Enfin, croient Cohen et Weil, les nouvelles structures d'accueil des étudiants que sont les cités universitaires, avec leurs lieux de rencontre et leurs forums de discussion, stimulent l'émergence d'un nouveau mode de vie. Durant ces années d'après-guerre se développe donc un groupe social incontournable tant par la force de son nombre que par son originalité à véhiculer de nouvelles valeurs.

⁶Yolande Cohen Claudie Weil, "Les mouvements étudiants: une histoire en miettes?" *Le mouvement social*, 120, (juillet-septembre 1982), pp. 3-10.

⁷Je m'inspire ici de l'excellent essai de François Ricard, *Génération lyrique*, Boréal, 1992. Ces nouvelles valeurs découlent d'une qualité de vie engendrée par la prospérité économique sans précédent.

Au Québec, un débat sur la date de l'origine du mouvement étudiant, doté d'une idéologie syndicale, a toujours lieu. Jusqu'à tout récemment, on faisait débiter l'histoire du syndicalisme étudiant vers la fin des années cinquante avec l'occupation, par quatre étudiants de l'Université de Montréal, de l'antichambre du bureau du premier ministre Duplessis durant l'année 1958. Militants engagés lors des soulèvements étudiants de l'automne 1969, Pierre Bédard et Claude Charron voient la période précédant l'occupation de l'antichambre du chef de l'Union Nationale comme une véritable préhistoire⁸. Avant cette date charnière, ces derniers considèrent les associations étudiantes comme des clubs sociaux élitistes que "les clercs ont utilisé comme fer de lance de certains combats qu'ils eurent à lever contre une bourgeoisie libérale naissante"⁹. Les étudiants d'avant 1958 sont donc perçus comme des réactionnaires par nos deux militants; vision quelque peu caricaturale s'il en est une. Dirigeant de l'Agéum au milieu des années soixante, Michael MacAndrew partage sensiblement le même point de vue que Bédard et Charron¹⁰. Selon lui, les étudiants des années cinquante n'avaient pas effectué une réelle prise de conscience des problèmes sociaux. Les associations étudiantes d'alors, soutient-il, se concentraient davantage sur les joutes sportives et les manifestations culturelles que sur les problèmes politiques et la défense des intérêts des étudiants. Comme Bédard et Charron, il considère l'année 1958 comme une rupture déterminante dans l'émergence du syndicalisme étudiant. Écrivant en pleine époque d'effervescence étudiante, Ronald Sabourin poursuit dans la même direction que les observateurs et militants

⁸Pierre Bédard Claude Charron, *Les étudiants québécois, la contestation permanente*, ed. noir et rouge, Montréal, 1969.

⁹*Ibid.*, p. 7.

¹⁰Michael MacAndrew, "Le syndicalisme étudiant québécois", *Parti Pris*, 2, 6, (février 1965) pp. 19-28.

précédents¹¹. Évoquant l'émergence d'un nouveau syndicalisme étudiant, Sabourin a cette phrase révélatrice de ce qui précède 1958: "Au lieu de réagir, les étudiants agissent et poussent au changement"¹².

Cette idée voulant que le syndicalisme étudiant ait fait son apparition en 1958, suite à une prise de conscience presque spontanée, s'est imposée aux observateurs qui ont suivi. En 1972, une édition de la revue *Recherche Sociographique* consacrée au syndicalisme étudiant reprend l'essentiel de cette interprétation au fil des différents articles consacrés sur le sujet. En 1984, une monographie sur l'histoire de l'Aneq reprenait, faute d'autres sources que celles mentionnées ci-haut, la même lecture sur l'origine du syndicalisme étudiant¹³. Il faut attendre la parution de la thèse de Nicole Neatby en 1992 pour voir apparaître une nouvelle interprétation concernant les origines du syndicalisme étudiant¹⁴. Selon Neatby, la période des années soixante, dans l'histoire du mouvement étudiant, "place ces jeunes sur la carte de la mémoire collective"¹⁵. Cela expliquerait que les étudiants d'avant cette période soient perçus comme un groupe négligeable, voire insignifiant. Nicole Neatby rejette la thèse voulant que les étudiants des années cinquantes furent des réactionnaires sans conscience des problèmes affligeant la société. Celle-ci voit ces années comme "une période de

chevauchements d'idéologies et de comportements à la fois «traditionnels» et «modernistes»¹⁶. Le syndicalisme étudiant ne serait donc pas, croit Neatby, le fruit d'une génération spontanée, mais bien le résultat d'un mûrissement trouvant racine au cours des années cinquante. Elle contribue ainsi plus largement à l'analyse révisionniste sur l'avènement de la Révolution tranquille et sur la prétendue grande noirceur qui l'aurait précédé.

Ces précisions historiographiques étant faites, qu'en est-il du développement de l'idéologie syndicale du mouvement étudiant et de ses caractéristiques?

Selon Gilles Pronovost, l'évolution idéologique des étudiants correspond à celle de la société québécoise dans son ensemble¹⁷. Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, croit celui-ci, la société québécoise est très attachée à la religion. La problématique sociétale étant fondée sur le sacré, on conçoit un ordre naturel qui régit la société; ordre qui est dicté par Dieu. Dans un tel type de société, l'Université est perçue comme la gardienne de la tradition dont l'orthodoxie catholique est l'un des éléments principaux. L'étudiant de cette même université se doit donc d'intérioriser cette tradition qu'il devra éventuellement reproduire une fois qu'il sera membre de l'élite à laquelle il se destine. Or, soutient Pronovost, cette façon de concevoir la société commencera à changer au début des années cinquante. Graduellement, on en vient à définir la société non plus en fonction d'un ordre naturel métasocial mais bien en fonction des dynamismes internes à celle-ci. Progressivement, ce sont les corps intermédiaires comme l'État, les mouvements

¹¹Ronald Sabourin, "Syndicalisme étudiant de l'Agéum à l'Ugeq", *Parti Pris*, vol. VII, 7-8, 1967.

¹²*Ibid.*, p. 36.

¹³Pierre Bélanger, *Le Mouvement étudiant québécois: son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)*, éd. de l'Aneq, Montréal, 1984.

¹⁴Nicole Neatby, *L'évolution des attitudes et des activités des leaders étudiants de l'Université de Montréal de 1950 à 1958*, thèse de doctorat en histoire, Université de Montréal, 1992, 482 pages.

¹⁵*Ibid.*, p. 1.

¹⁶*Ibid.*, p. 17.

¹⁷Gilles Pronovost, "Les idéologies étudiantes au Québec", tiré de Fernand Dumont, Jean Hamelin, Jean-Paul Montminy, *Idéologies au Canada français 1940-1976*, t-2, Presses de l'Université Laval, Québec, 1981.

sociaux et les groupes d'intérêts qui en viennent à définir la société. C'est à l'intérieur d'une telle mutation de la société québécoise que l'on doit envisager le développement de mouvements sociaux comme le seront les syndicats étudiants. Des mouvements sociaux qui, à leur façon, tentent eux-mêmes définir la société.

Dans la conclusion de sa thèse de doctorat, Nicole Neatby souligne que les étudiants des années cinquante "sont bel et bien imbus d'un sens de responsabilité sociale, qu'ils posent un regard critique sur le monde qui les entoure et qu'ils nourrissent l'ambition d'œuvrer à le transformer"¹⁸. Comme tous les mouvements sociaux définisseurs de société, les syndicats étudiants prennent donc leur envol au début des années cinquante. Entre 1950 et 1958, Neatby soutient que les leaders étudiants, du moins ceux de l'Université de Montréal qu'elle étudie, vont démontrer leur regard critique sur le monde dans trois domaines. D'abord, sur la scène internationale, les leaders étudiants de cette époque défendent l'idéal de la paix dans le monde en dénonçant très fortement la guerre froide. Ensuite, ceux-ci remettent en question certains aspects de la société québécoise. Se définissant comme laïcs intellectuels et catholiques, les leaders étudiants des années cinquante dénoncent notamment le matérialisme individualiste qu'ils jugent en pleine croissance. Enfin, on commence déjà à prôner une réforme universitaire. Les leaders étudiants d'alors souhaitent, d'une part, une amélioration des conditions matérielles pour leurs membres et, d'autre part, un élargissement de l'accessibilité à l'Université. Ces revendications démontrent bien que les associations étudiantes des années cinquante ne sont pas préoccupées que par les joutes sportives ou les manifestations culturelles, comme l'envisageait McAndrew que nous avons cité plus haut. Les étudiants forment un groupe social distinct qui a des revendications à faire

entendre, l'Agéum d'alors en fait foi.

Cette conscience étudiante s'accroîtra à mesure que les années cinquante avanceront. Plus les leaders étudiants développeront un discours critique concernant la société québécoise et le rôle de l'Université, plus ceux-ci seront incorporés au mouvement de contestation anti-Duplessis.

"Au fur et à mesure que ces jeunes universitaires projettent un profil de contestataires sérieux, capable d'offrir une contribution de valeur à la cause des réformistes anti-duplessistes adultes, ils se trouvent à augmenter leur cote d'écoute et la précieuse sympathie de ces puissants alliés."¹⁹

Cette contestation du régime de Duplessis connaîtra son point culminant au cours de l'année 1958. Durant cette année, en effet, quatre universitaires occuperont l'antichambre du premier ministre Duplessis pendant plusieurs mois et le 6 mars, les étudiants feront une journée de grève en guise de protestation face aux politiques du gouvernement unioniste concernant l'éducation.

Malgré cette prise de conscience graduelle et ces événements de 1958, il faut attendre l'automne 1961 avant de voir naître un véritable syndicalisme étudiant percevant la classe étudiante comme un groupe social autonome. Au cours de cet automne, l'Agéum adopte une charte de l'étudiant qui est pratiquement calquée sur celle que l'Union des étudiants français (l'UNEF) avait adoptée à Grenoble quinze années plus tôt. L'étudiant y est défini comme un jeune travailleur intellectuel. Trois concepts qui imposent des droits et des devoirs. Comme jeunes, les étudiants ont droit à un environnement intellectuel, physique et moral qui

¹⁸ Neatby, *op. cit.*, p. 462.

¹⁹ *Ibid.*, p. 471.

soit propice à leur épanouissement. Mais ils ont aussi le devoir de s'intégrer à l'ensemble de la jeunesse mondiale. Comme travailleurs, les étudiants ont droit au travail, mais aussi au repos. En retour cependant, ils ont le devoir d'acquérir de meilleures compétences techniques. Comme intellectuels finalement, les étudiants ont droit à la recherche de la vérité et de la liberté. À ce droit, correspondent les devoirs de définir, de partager et de défendre la liberté contre toute oppression, en plus de faire progresser la culture et de dégager le sens de l'Histoire²⁰.

Selon Charles Larochelle, cette expression ambitieuse des étudiants de l'Université de Montréal indique bien que ceux-ci se perçoivent comme des citoyens à part entière²¹. Les étudiants ne sont plus des êtres non-productifs en marge de la société. "Il n'y a plus de problèmes étudiants, écrit Larochelle, mais seulement des aspects étudiants de problèmes nationaux"²².

En se présentant comme jeunes travailleurs intellectuels, les étudiants s'inspirent de la philosophie marxiste plaçant la classe ouvrière au coeur de l'Histoire. Les étudiants signifient ainsi leur désir de devenir des acteurs historiques importants au même titre que la classe ouvrière d'où cette idée de la charte, de devoir dégager un sens de l'Histoire. S'identifiant ainsi à la classe ouvrière, il devenait normal que les étudiants de l'Université de Montréal perçoivent leur organisation comme un véritable syndicat. Il est toutefois à noter que cette nouvelle conception du rôle des étudiants n'est pas accompagnée de

changements de structures au sein de l'Agéum. En fait ce n'est que l'image que les étudiants ont d'eux-mêmes qui change vraiment durant cet automne de 1961.

L'année suivante, le président de l'Agéum, Bernard Landry, considérait que les trois composantes idéologiques du syndicat qu'il représentait étaient d'être nationaliste, socialiste et laïc. Selon Landry, la majorité des étudiants pensent désormais en fonction du Québec, parmi ceux-ci, croit-il, plus de 25% sont résolument séparatistes. Les étudiants veulent bâtir le Québec et non plus seulement survivre sur le plan identitaire. Chose certaine, ils ne croient plus à la Confédération et les travaux de la commission Laurendeau-Dunton les indiffèrent. Les étudiants sont aussi attachés aux valeurs du socialisme, soutient Landry. Ils souhaitent une véritable souveraineté populaire et une réelle redistribution de la richesse. "Les étudiants, explique un autre leader étudiant, exigent une nouvelle politique sociale, basée sur les besoins des masses et non sur le profit des particuliers"²³. Enfin, croit le président de l'Agéum d'alors, les étudiants veulent une séparation de l'Église et de l'État, car ceux-ci s'identifient de moins en moins aux valeurs religieuses qu'ils jugent, à certains égards, réactionnaires²⁴. Comme on peut le constater, les étudiants de l'Université de Montréal, ou du moins leurs leaders, sont bel et bien dans la mouvance réformiste de la Révolution tranquille.

DE L'IDÉOLOGIE SYNDICALE À LA PRATIQUE: L'AGÉUM ENTRE

1964 ET 1967

Nous verrons dans la présente section qu'entre la perception qu'auront les leaders étudiants du rôle

²⁰Michel de la Fournière et François Borella, *Le syndicalisme étudiant*, Paris, Seuil, 1957.

²¹Charles Larochelle, *Idéologie et pratique du mouvement étudiant à l'université de Montréal, de 1969 à 1982*, M.A. Sc Po, août 1982.

²²*Ibid*, p. 63.

²³McAndrew, *op. cit.*, p. 25.

²⁴Louis Côté, "Le milieu étudiant universitaire", *Quartier Latin*, 22 septembre 1964, p. 7.

d'une association étudiante, qu'ils définissent comme syndicat, et la réalité de tous les jours, un fossé commence à se creuser. Tant face à l'Université que face aux étudiants eux-mêmes, l'Agéum aura du mal à se présenter comme un acteur social crédible.

Cette compréhension d'une certaine distorsion entre le discours et la réalité nous est apparue évidente à la lecture de l'article cité plus haut de Micheal McAndrew. Analysant l'évolution du mouvement étudiant des années cinquante à 1965, ce dernier constate que l'Agéum, comme les autres associations étudiantes, est au prise avec un dilemme entre l'idéologie et la pratique. Quotidiennement, l'Agéum doit donner aux membres étudiants un certain nombre de services dans un cadre que globalement elle rejette. McAndrew donne l'exemple du prêt d'honneur qui est accordé chaque année par l'Agéum à des étudiants méritants. Selon plusieurs, il est contradictoire qu'un syndicat socialiste qui combat l'élitisme accorde de telles distinctions. La solution, selon McAndrew, est d'assumer cette contradiction consciente. "Les revendications globales, explique-t-il, sont un dépassement des actions immédiates et concrètes et le dépassement d'une réalité implique toujours une contradiction avec cette même réalité"²⁵. Si nous jugeons McAndrew quelque peu naïf en proposant la "contradiction consciente", il n'en demeure pas moins que celui-ci a soulevé un dilemme réel entre idéologie et pratique pour les dirigeants de l'Agéum du milieu des années soixante.

A. L'Agéum face à l'Université

Durant les années que nous étudions, l'Agéum a eu maille à partir avec la direction de l'Université sur quelques dossiers. Le dossier de la coopérative a entraîné de longs pourparlers entre les leaders

étudiants et L'UdM. Il a fallu que l'Agéum revienne plusieurs fois à la charge avant que les étudiants puissent obtenir un local en vue d'établir une véritable coopérative étudiante. Il en fut de même pour la bataille concernant le prix de la nourriture à la cafétéria durant l'automne 1966. Suite à une hausse substantielle du prix de la nourriture, l'Agéum proposait un boycott de la cafétéria et ouvrait son propre comptoir de vente. Après quelques semaines, l'Agéum signait un protocole d'entente avec l'Université stipulant que la cafétéria aurait divers plats à divers prix satisfaisant ainsi ceux dont les revenus étaient bas.

Les discussions les plus vives entre l'Agéum et la direction de l'Udm eurent pour objet la définition même de l'Université à travers la mise sur pied d'une nouvelle charte. C'était le moment où jamais pour l'Agéum d'établir un véritable rapport de force afin de faire partager par l'Université les valeurs mises de l'avant par le syndicat étudiant depuis quelques années. Cette confrontation a donc valeur de symbole pour un groupe social se présentant comme syndicat face à l'ordre établi que représente la direction universitaire.

Au début de l'année 1965, le comité sur la refonte de la charte, créé par l'Université, remet son premier rapport. Selon la journaliste Chantal Gagnon de Quartier latin, il est inacceptable qu'aucun étudiant ne siège sur un tel comité²⁶. Selon celle-ci, l'Université qui est d'abord et avant tout une communauté de professeurs et d'étudiants devrait tenir compte de la sensibilité de ces derniers dans la définition d'une nouvelle charte. Consulter n'est pas suffisant, souligne-t-elle, les étudiants devraient être intégrés au processus même de réflexion. Chantal Gagnon reproche d'ailleurs à l'Agéum de manquer d'audace en ne réclamant pas ce droit de participation.

²⁵McAndrew, *Op. cit.*, p. 28.

²⁶Quartier latin, 23 février 1965.

Au début de l'automne suivant, le *Quartier latin* consacrait un éditorial au dossier de la charte. Selon l'auteur du texte, la nouvelle charte de l'Université doit refléter de nouvelles valeurs. "(...) notre université, y écrit-on, reste une institution bourgeoise dans une nation colonisée. On y a développé des élites qui se sont foutues du peuple, qui se sont transmises héréditairement le monopole de la culture et de l'argent"²⁷. Quelques semaines plus tard, le *Quartier latin* consacre sa première page à la charte²⁸. On condamne le premier rapport du comité sur la refonte qui exclut presque totalement les étudiants. Ce premier rapport envisage plutôt de fonder la nouvelle charte de l'Université sur les facultés et sur les écoles. On reproche aux auteurs du rapport d'avoir une vision trop capitaliste de l'Université. "Comme il s'agit d'une entreprise capitaliste ou les professeurs sont les employés, les étudiants, eux, sont la matière à transformer, le produit. Et le produit n'a pas grand chose à dire dans une entreprise capitaliste"²⁹.

Au début d'octobre 1966, le *Quartier latin* obtiendra copie d'un projet de charte élaboré par le comité de la refonte; projet qui allait être recommandé à la direction de l'Université. Or, deux semaines auparavant, un journaliste du *Quartier latin* souhaite voir apparaître dans la charte trois principes fondamentaux³⁰. L'Université devra être ouverte à la collectivité, laïque et être une communauté d'étudiants et de professeurs. Ce journaliste étudiant sera sûrement fort déçu lorsqu'il prendra connaissance du projet de charte élaboré

par le comité de réforme³¹. Ce projet prévoit en effet la création d'un Conseil de l'université composé de 24 membres dont 2 étudiants, d'une Assemblée universitaire composée d'une centaine de représentants dont 3 étudiants, d'une Commission des études sans étudiant et de Conseils de faculté et de comités conjoints de faculté où siègeraient des étudiants. Aux yeux de l'éditorialiste Louis Falardeau, un tel projet de charte, qui, on le sait maintenant a été adopté presque intégralement, est inacceptable³². Il reproche évidemment au projet de laisser une place minime aux étudiants qui doivent tout de même être au centre de décisions qui les concernent. Ce que Falardeau considère comme une base de discussion démontre selon lui une mauvaise foi évidente de la part de la direction et il en vient même à émettre ce commentaire qui en dit long sur son exaspération: "Mais pourquoi donc essayer de se mettre d'accord avec ces gens qui nous démontrent chaque jour qu'ils considèrent les étudiants comme des enfants avec lesquels ils n'acceptent même pas de discuter sérieusement. C'est pure perte de temps". Falardeau souhaite donc que l'Agéum établisse un meilleur rapport de force avec l'Université.

Quelques mois plus tard, le projet de charte était adopté d'après les recommandations du comité. La version finale augmentait la représentativité des étudiants de trois à six à l'intérieur de l'Assemblée universitaire; mince consolation pour l'Agéum. Dans une entrevue au *Quartier latin*, Jean Doré, président de l'Agéum, se dit déçu que le gouvernement, à qui revient la responsabilité finale de voter la charte, n'ait rien modifié au projet initial³³. Doré déclare que l'Agéum, en guise de protestation, n'enverra aucun représentant au

²⁷Gaétan Tremblay, "Une illustre inconnue", *Quartier latin*, 16 septembre 1965.

²⁸*Quartier latin*, 21 octobre 1965.

²⁹*Ibid.*

³⁰Anonyme, *Quartier latin*, 15 septembre 1966, p. 4.

³¹*Quartier latin*, 6 octobre 1966, p. 1.

³²Louis Falardeau, "Un projet inacceptable", *Quartier latin*, 6 octobre 1966, p. 2.

³³Michel Doré, "Entrevue avec Jean Doré", *Quartier latin*, 10 octobre 1967, p. 7.

Conseil de l'Université. De plus, il se déclare peu optimiste quant à l'avenir des comités conjoints. Le président de l'Agéum n'annonce toutefois aucun moyens de pression en vue de faire plier d'une quelconque façon l'Université et le gouvernement, il semble accepter le verdict final même si c'est à contre coeur. Plus agressif que Doré, le journaliste Michel Morin s'en prend à la composition du Conseil de l'université qui serait, selon lui, "noyauté par l'establishment"³⁴. Selon Morin, la nouvelle charte démontre l'intention de la direction de l'Université de dépolitiser les étudiants et d'ainsi réduire leurs responsabilités sociales. "L'Université, écrit-il, doit appartenir à ceux qui la font". Pour mieux révolutionner la société, insiste-t-il, il faut révolutionner l'Université.

Cet épisode démontre bien que si l'Agéum se conçoit comme un syndicat, elle ne se comporte pas nécessairement comme tel. Un journaliste du *Quartier latin* constate le problème durant l'automne 1966 en comparant la charte à la première vraie convention collective que devait signer l'Agéum. "Nous sommes surpris des scrupules manifestés par nos dirigeants syndicaux sur la question de la rupture immédiate des négociations. Il est pourtant rare de voir un syndicat continuer à négocier après l'avoir fait pendant 5 ans sans avoir réussi à signer sa première convention collective"³⁵.

B. L'Agéum face à ses membres

À plusieurs reprises, durant ces années, les membres de l'Agéum questionneront la représentativité de leur syndicat. Plusieurs événements successifs mettront en lumière un réel

malaise concernant la santé démocratique de l'Agéum. Le syndicat étudiant de l'Université de Montréal, alors qu'il réclame plus de démocratie et de transparence de la part de l'Université et du gouvernement, semble en effet souffrir de maux structurels: ce qui accentuera le fossé entre l'idéologie des leaders et la pratique quotidienne.

Le premier événement qui provoquera un débat sur la représentativité de l'Agéum concerne la décision de cette dernière de ne plus payer le salaire de l'aumônier. Une décision justifiée par le fait que les 8000 membres de l'Agéum ne sont pas tous de la même religion et que, par conséquent, il serait injuste d'en privilégier une, même majoritaire, plutôt qu'une autre. Cette décision entraînera la démission d'un membre de l'exécutif et provoquera ainsi un débat public suscitant énormément d'intérêt à en juger par l'auditoire de 1200 étudiants. Cette décision, qui sera maintenue, allait bien sûr dans le sens d'une volonté de déconfectionnaliser l'Université et, dans une plus large mesure, la société.

Selon un journaliste du *Quartier latin*, Daniel Latouche, si les étudiants catholiques veulent d'un aumônier, il leur appartient de s'organiser et de se cotiser³⁶. Latouche est donc d'accord avec la décision de l'Agéum. Il reproche à ceux qui se sont opposés à la décision de l'Agéum d'avoir traité cette dernière de "clique antidémocratique". Selon lui, les représentants de l'Agéum parlent au nom de l'ensemble des étudiants même s'il reconnaît que le contact s'établit parfois difficilement entre l'exécutif et les associations de faculté. Mais, somme toute, Latouche croit "que la démocratie se porte encore assez bien au sein de l'Agéum". Ce dernier constat

³⁴Michel Morin, "À bas l'Université des notables", *Quartier latin*, 30 novembre 1967, p. 5.

³⁵Équipe éditoriale, "La patience a des bornes!", *Quartier latin*, 20 septembre 1966, p. 2.

³⁶Daniel Latouche, "Autour d'un grand débat I-II", *Quartier latin*, 27 octobre et 3 novembre 1964.

n'est pas partagé par Gilles Clément³⁷ selon qui l'Agéum vit un problème à caractère démocratique. Ce malaise, soutient Clément, n'est pas propre à l'Agéum, mais "reflète un peu une situation semblable dans le Québec: une élite, une équipe à la tête, une masse à politiser, à pénétrer, et tout cela à l'intérieur de cadres démocratiques". Clément juge que l'exécutif est souvent loin de sa base et qu'il existe un manque flagrant de participation. Il constate aussi que tout semble venir d'en haut, car lorsque vient le temps d'établir une politique, on crée un comité de sages qui élabore celle-ci pour ensuite la propager vers le bas. La dynamique, selon lui, devrait être inversée. D'après Clément, la restructuration de l'Agéum passe par un renforcement des associations de faculté qui doivent, elles aussi, devenir des structures syndicales.

Au début novembre 1965, un autre événement viendra mettre en relief le fait que certains étudiants ne se considèrent pas bien représentés par l'Agéum. Un nombre important d'étudiants de la polytechnique décidaient alors d'intercepter un camion transportant une cargaison de 10000 copies du *Quartier latin*. Ceux-ci allaient dévaliser le camion afin de mettre le feu à ces milliers de copies. Le but d'une telle manifestation était de protester contre la position socialiste du journal étudiant. On blâme aussi l'exécutif de l'Agéum de supporter un tel journal reflétant si peu l'idéologie de la masse étudiante. "Fini l'ère des poètes" ou encore "Socialisation: oui; Socialisme: non"³⁸ sont quelques slogans qui en disent longs sur l'état d'esprit des futurs ingénieurs.

Dans l'éditorial suivant cet événement, Jacques Elliott rapporte que les étudiants de la Polytechnique ont rencontré l'exécutif de

l'Agéum³⁹. Les étudiants de Polytechnique se seraient alors plaints de voir l'Agéum si à gauche et prête à supporter un journal si peu représentatif des étudiants. Selon Elliott, de tels malaises s'expliquent par le fait que la transformation de l'Agéum en syndicat étudiant s'est effectuée par des gens de gauche qui ont dû écarter les modérés et ceux de droite. Explication intéressante qui démontre la fragilité des racines de l'idéologie syndicale au sein de la population étudiante.

Pour Louis Falardeau du *Quartier latin*, on peut comparer le geste des polytechniciens à celui du régime nazi lors de l'autodafé de 1933⁴⁰. Si ces étudiants ne sont pas contents de la position de l'Agéum, ils n'ont qu'à se présenter aux prochaines élections. Falardeau ne voit donc pas de problème de représentativité à l'Agéum. Ayant pris part à la manifestation, Gaston Dubois aura cette réplique cinglante: "Les gens de polytechnique n'acceptent plus d'être les bailleurs de fonds d'un journal dont l'information est dirigée(...)"⁴¹.

C'est donc indirectement que l'Agéum est mise en cause dans cette affaire. L'incident reste tout de même révélateur d'une distance réelle entre le discours de l'Agéum et ce que semble en penser plusieurs de ses membres.

Un peu moins d'un an plus tard rebondissait, encore une fois, la question de représentativité de l'Agéum. L'exécutif de l'Association étudiante avait décidé d'organiser son congrès annuel au cours de l'une des premières fin de semaine d'octobre 1966.

³⁷Gilles Clément, "Démocratisation de l'Agéum", *Quartier latin*, 20 octobre 1964, p. 12.

³⁸Anonyme, *Quartier latin*, 2 novembre 1965, p.3.

³⁹Jacques Elliott, "Péché contre l'intelligence", *Quartier latin*, 2 novembre 1965, p. 2.

⁴⁰*Ibid.*, p. 2

⁴¹Gaston Dubois, "Les méchants polytechniciens", *Quartier latin*, 9 novembre 1965, p. 4.

Au grand désespoir des organisateurs du congrès, uniquement une quarantaine d'étudiants sur une possibilité de 10000 se déplaçaient pour prendre part aux délibérations. Le congrès a échoué, explique la reporter du *Quartier latin*, faute d'étudiants. L'apathie existe, mais l'erreur principale, poursuit-elle, est le manque d'information⁴². Aux yeux de la journaliste, la faute incombe aux membres de l'exécutif qui n'ont pas su faire valoir l'importance du congrès.

Dans un éditorial consacré à la participation étudiante, Guy Sarrazin soutient que le manque de motivation des étudiants face à l'Agéum est le résultat combiné d'une insuffisance d'informations de l'exécutif et des faibles contacts qu'entretient celui-ci avec sa base⁴³. Sarrazin soutient qu'avant de réclamer une vraie démocratie universitaire, par le biais d'une nouvelle charte, l'Agéum devra faire un examen de conscience. "La démocratie à l'Université, conclut-il, passe par la démocratie à l'Agéum". Selon Louis Falardeau du *Quartier latin*, l'Agéum en est maintenant rendue à sa deuxième phase de développement en tant que syndicat⁴⁴. Au début des années soixante, explique-t-il, il était nécessaire que l'Agéum centralise son organisation afin de donner un réel coup d'envoi au syndicalisme. Falardeau croit que désormais, la structure de l'Agéum doit établir un meilleur contact avec l'unité de base que constitue la classe en plus de donner davantage de pouvoir à cette dernière. Ainsi, soutient le journaliste étudiant, une meilleure communication s'établira entre les membres de l'Agéum et sa direction, ce qui aura pour effet d'accroître la participation.

⁴²Pauline Gagnon, "Le congrès de l'Agéum", *Quartier latin*, 13 octobre 1966, p. 1.

⁴³Guy Sarrazin, "Faire la participation", *Quartier latin*, p. 2.

⁴⁴Louis Falardeau, "Il faut que l'Agéum se donne de vraies structures syndicales", *Quartier latin*, 18 octobre 1966, p. 2.

L'événement qui viendra clore la période que nous étudions concerne les deux référendums qu'a tenu l'Agéum en mars et en novembre 1967 sur les cotisations à accorder aux associations de faculté. Rappelons qu'à cette époque, l'Agéum reçoit de chaque étudiant une cotisation de 15\$ par année alors que les associations de faculté en soutirent 5\$. Or, les associations qui ne cessent de prendre de l'expansion voient leurs besoins monétaires s'accroître. La question est soulevée la première fois par les représentants de polytechnique durant un conseil d'administration de l'Agéum en novembre 1966. Ces derniers exigent que l'exécutif de l'Agéum leur consente un prêt de 6000\$ sans quoi l'association ne sera pas en mesure de boucler son budget. Devant l'importance de la question, l'exécutif jugera qu'il faut aller en référendum afin de demander aux étudiants s'ils sont prêts à faire passer leur cotisation aux associations de faculté de 5\$ à 10\$. L'Agéum tiendra un premier référendum sur la question en mars 1967 et les étudiants accepteront une telle augmentation, mais devant la très faible participation à celui-ci, l'Université se refusera de soutirer 5\$ de plus. C'est pourquoi, l'Agéum tiendra un second référendum en novembre de la même année ou l'exécutif et les associations obtiendront finalement gain de cause.

En soi, la question ne nous aurait pas intéressé si elle n'avait pas soulevé un certains nombres de questions sur le fonctionnement de l'Agéum. En éditorial, le *Quartier latin* soutient que le problème des cotisations met en relief la répartition des pouvoirs entre les "syndicats-facultés" et le "syndicat central"⁴⁵. L'éditorialiste pose la question suivante: "l'Agéum est-elle le syndicat de tous les étudiants de l'Université de Montréal ou une fédération de syndicats qui regroupent les étudiants au niveau des facultés". Peu importe la réponse, croit le journal, il faut que l'Agéum se décentralise.

⁴⁵Louis Falardeau, "Crise à l'Agéum", *Quartier latin*, 24 novembre 1966, p. 2.

Dans un autre ordre d'idée, Jérôme Rousseau, un étudiant en anthropologie, croit que les étudiants ne devraient pas être forcés de verser une cotisation syndicale⁴⁶. La cotisation, soutient-il, devrait refléter une certaine conscientisation de la part des étudiants ce qui n'est pas le cas. Cotiser obligatoirement est une preuve de paternalisme inadmissible de la part d'un Agéum qui serait, selon lui, une oligarchie. À cet égard, il reproche à l'Agéum de tenir des élections "politiciennes" ou les politiciens étudiants sont amenés à faire des promesses qu'ils ne tiennent jamais.

À la veille de tenir son second référendum, suite à de vives discussions au conseil d'administration concernant le pouvoir de l'exécutif versus celui des facultés, l'équipe du *Quartier latin* craint que l'accroissement du pouvoir des facultés ne rende impuissante l'Agéum. "Depuis un an, à l'Agéum on discute beaucoup de la nécessité d'un retour à la base. Ceci est vrai et reste vrai. On a également fait état de la nécessité d'augmenter les revenus des associations de facultés et de départements. Ceci est vrai et reste vrai. Mais ce problème ne sera pas réglé en affaiblissant l'Agéum et en la rendant pratiquement impuissante"⁴⁷. Selon l'équipe éditoriale du *Quartier latin*, les associations de facultés font preuve d'irresponsabilité en voulant affaiblir l'Agéum, car cela joue contre l'ensemble des étudiants qui se montrent divisés devant l'Université et le gouvernement. Les auteurs de l'éditorial ont cette conclusion presque prophétique: "Quand l'Agéum n'existera plus, il faudra la réinventer." Une semaine plus tard, l'équipe du journal étudiant reprenait le flambeau de la défense de l'Agéum⁴⁸. Selon le *Quartier latin*, "l'action

étudiante est victime de la structure féodale de l'Université et nous estimons que dans ce contexte, les étudiants doivent éviter de faire le jeu de l'Université". Le journal étudiant estime que les étudiants doivent rester unis et élargir le débat de la restructuration de l'Agéum à l'ensemble de la population étudiante et non seulement au conseil d'administration.

Selon Robert Filion, vice-président de l'association étudiante de la faculté des sciences, "il s'agit pas de détruire l'Agéum, mais de renforcer les unités de base qui, elles, verront à réaliser les grandes politiques prioritaires et à les adapter"⁴⁹. Selon lui, il faut remettre en question les structures de l'Agéum afin que "l'appui à l'Agéum ne vienne plus de la masse des étudiants, mais avant tout des unités de base". L'Agéum sera forte, soutient-il, dans la mesure où elle sera décentralisée. "Financer de façon adéquate les associations de faculté, conclut-il, c'est régénérer à la base le syndicalisme étudiant, c'est sortir l'Agéum du centre social".

À plusieurs reprises donc, au cours de la période que nous venons de survoler, la représentativité de l'Agéum est mise en cause. Selon nous, ces critiques répétées sont le résultat d'un écart entre le discours des dirigeants de l'Agéum et la pratique. Auprès de l'université, l'Agéum ne réussit pas à s'imposer comme un véritable acteur social auquel il faut laisser une place importante. Auprès des étudiants, le crédo socialiste de l'Agéum est rejeté par bon nombre d'étudiants et ses structures apparaissent trop centralisées, ce qui va à l'encontre des valeurs démocratiques qu'elle prône. Dans la prochaine section, nous verrons que la radicalisation du mouvement étudiant dans son ensemble allait provoquer la dissolution de l'Agéum. De simples malaises, les problèmes de l'Agéum vont se

⁴⁶Jérôme Rousseau, "Syndicalisme étudiant", *Quartier latin*, 28 septembre 1967, p. 6.

⁴⁷Éditorial, *Quartier latin*, 2 octobre 1967, p. 1.

⁴⁸Guy Sarazin, "Le Quartier latin et la crise de l'Agéum", *Quartier latin*, 10 octobre 1967, p. 1.

⁴⁹Robert Filion, "Ainsi se fait l'Histoire", *Quartier latin*, 5 octobre 1967, p. 9.

transformer en cancer incurable...

VERS UNE PARXIS RÉVOLUTIONNAIRE 1968-1969

Durant la période que nous venons de survoler, l'Agéum n'est pas la seule association à connaître des problèmes existentiels. Les étudiants de l'Université de Sherbrooke sont témoins, au printemps de 1965, de la démission en bloc de leur exécutif. La raison principale invoquée par ce dernier concerne l'apathie des membres de l'Agéum malgré de multiples tentatives de sensibilisation⁵⁰. On a même décidé d'élever la cotisation de 15\$ à 25\$ dans le but de réveiller les étudiants. Quelques mois plus tard, on fait état dans les pages du *Quartier latin* d'une crise au sein de l'Association générale des étudiants de l'Université Laval⁵¹. Le malaise ressenti par les étudiants de Québec se résume en deux points. D'une part, on constate une coupure entre la base étudiante et son élite qui entraîne un manque de transparence et, d'autre part, on déplore le manque de participation des étudiants. Pour remédier au problème, on crée une commission qui fera des propositions en vue de restructurer l'Agel. En octobre 1967, le problème de fonctionnement de l'Agel refait surface. Cette fois-ci, on remet en question l'existence même de l'Association. On décide d'ailleurs de tenir un référendum sur ce que devra être l'Agel, à savoir un syndicat revendicateur au service de la société ou encore un club social visant d'abord et avant tout le confort matériel de ses membres⁵².

⁵⁰Pierre-Louis Guertin, "À Sherbrooke: démission de l'exécutif", *Quartier latin*, 9 mars 1965, p. 1.

⁵¹Michel Bourgeot, "Révolution aux sciences sociales de Laval", *Quartier latin*, 13 janvier 1966, p. 6.

⁵²Anonyme, "L'existence de l'Agel remise en question", *Quartier latin*, 26 octobre 1967, p. 3.

Conscients que la marmite est chaude, les dirigeants de l'Agéum mettent de l'avant certaines idées de réforme de structures de leur organisation étudiante. C'est le cas, du moins, à la veille du congrès de février 1968. "Vous êtes dans le bain" sera d'ailleurs le slogan de ce congrès important. Président sortant de l'Agéum à cette époque, Jean Doré explique, dans le *Quartier latin*, que le congrès sera un moment privilégié pour les membres de l'Agéum d'exprimer ce qu'ils souhaitent de leur Association⁵³. Doré reconnaît qu'il existe un manque de confiance des étudiants en l'Agéum. Il propose donc d'institutionnaliser le processus du congrès afin que celui-ci puisse fixer la cotisation, élire un nouvel exécutif et déterminer les grandes orientations de l'Agéum. Selon Doré, un tel type de congrès rapprocherait les étudiants de leur association.

Malheureusement pour les adeptes de la restructuration de l'Agéum, rien de vraiment significatif ne ressortira de ce congrès. Cette chance ratée allait coûter cher à l'Agéum qui disparaissait moins d'un an plus tard.

A. Radicalisation idéologique

Probablement déçue par l'immobilisme des congressistes de l'Agéum en ce qui a trait aux statuts et conséquemment à l'arrivée de nouveaux collaborateurs, l'équipe du *Quartier latin* va considérablement se radicaliser après le congrès de février 1968. L'impression que laisse la lecture du journal étudiant à partir de mars 1968 en est une de démission face l'Agéum. On ne croit plus que ce type d'association est en mesure de bien servir l'idéologie syndicale: idéologie que l'on définit d'une façon beaucoup plus radicale qu'auparavant.

⁵³Jean Doré, *Quartier latin*, 13 février 1968, p. 3.

Dans son éditorial du 14 mars 1968, Michel Morin titre: "L'Agéum est morte: Vive les étudiants". On reproche à l'Agéum de ne pas avoir soutenue certains conflits étudiants ayant eu lieu sur le campus⁵⁴. "L'Agéum, déclare Morin, est actuellement une superstructure inutile et parasite: sa fonction présente n'est qu'administrative et bureaucratique". Aux yeux de Morin, l'Agéum ne contribue absolument pas à éveiller une vraie conscience de classe, mais à donner des services aux étudiants. C'est pourquoi, juge-t-il sévèrement, l'Agéum doit disparaître pour faire place à une association vraiment libre qui instaurera un vrai pouvoir étudiant dans l'illégalité et la clandestinité s'il le faut. Il reproche à la nouvelle équipe qui prend place à l'Agéum d'être "aussi parvenus, aussi embourgeoisés, aussi installés que nos administrateurs autocrates".

Le président sortant de l'Agéum, Jean Doré, répliquera avec véhémence à de tels propos. Il compare les rédacteurs du *Quartier latin* à des adolescents frustrés ayant mal assimilé leur lecture du "Che"⁵⁵. Selon celui-ci, pour changer vraiment les choses, il faut s'organiser et non seulement démolir. "La révolution, indique Doré, n'est pas nécessairement synonyme d'anarchie." Ces paroles, la suite nous le démontre bien, ne réduiront en aucun cas l'ardeur militante de l'équipe du *Quartier latin*.

Nous pensons que cette radicalisation du journal étudiant, qui est bien sûr liée à un contexte international qu'il n'est pas de notre domaine d'étudier, poussera l'exécutif de l'Agéum à durcir

ses positions. Ainsi, en octobre 1968, l'équipe du président Aldéi Darveau décide de se retirer du comité conjoint central de l'Université parce que celui-ci refuse de lever le huis-clos qui entoure ses réunions. Selon l'exécutif de l'Agéum, il serait contradictoire de prôner une plus grande participation et d'accepter le huis-clos. À partir de ce moment, l'Agéum emprunte la voie de la confrontation avec l'Université et non plus celle du dialogue.

Pressé de faire bouger les choses plus rapidement, le vice-président à l'administration démissionne de son poste, déçu par les actions de la nouvelle équipe à laquelle il appartient⁵⁶. Même s'il constate que les membres de la nouvelle équipe se prennent moins pour d'autres, il déplore que la "mentalité générale" du nouvel exécutif ne connaisse aucun progrès.

B. Spontanéisme

Le concept de spontanéisme est emprunté à une analyse François Béland sur la dissolution de l'Union générale des étudiants du Québec⁵⁷. Lors du dernier congrès de l'Ugeq, quatre courants idéologiques se sont manifestés dont le plus radical fut qualifié par Béland de spontanéiste. "Cette tendance idéologique, explique-t-il, prône l'abolition de toute organisation castatrice par définition"⁵⁸. Pour les tenants de ce courant, il y avait des luttes plus urgentes à mener qu'à doter pour les étudiants des structures qui défendraient des intérêts bourgeois. Les luttes pour le Biafra, le Viet-Nam ou pour les noirs étaient plus importantes qu'un poste

⁵⁴La faculté des sciences sociales durant cette période revendique de nouvelles règles pédagogiques parmi lesquelles on réclame un nouveau type de cours, plus interactif et moins magistral.

⁵⁵Jean Doré, "Les alchimistes du *Quartier latin*", *Quartier latin*, 27 mars 1968, p. 12.

⁵⁶Robert Désormeaux, "Démission du vice-président à l'administration", *Quartier latin*, 8 octobre 1968, p. 12.

⁵⁷François Béland, "L'anti-congrès", *Recherches sociographiques*, vol 13, no 3, septembre-décembre 1972.

⁵⁸*Ibid.*, p. 390.

sur l'exécutif de l'Université. C'est donc sur le terrain qu'il fallait agir en ayant recours, s'il le fallait, à la violence.

Cette philosophie de l'action, voire cette praxis révolutionnaire, est très en vogue à l'époque. C'est essentiellement celle qui animera le dernier exécutif de l'Agéum.

Avec l'ébullition idéologique de l'époque, que ce soit mai 68 ou octobre 68 au Québec, les dirigeants de l'Agéum en viennent à la conclusion qu'il faut dissoudre l'Association. Selon la dernière vice-présidente à l'éducation, Janine Dalaire, il ne faut toutefois pas dissoudre l'Agéum par défaitisme mais bien pour des raisons plus profondes⁵⁹. Dalaire se questionne sur le sens du mot représentativité pour une association étudiante. Selon elle, 75% des étudiants n'attendent rien de spécial de leur association. Tout ce qu'ils souhaitent, c'est d'avoir un diplôme. Pour la balance des étudiants qui ont des attentes réelles face à leur association, elles constate une véritable insatisfaction concernant les trois domaines d'action de l'Agéum. Face à l'Université, Janine Dalaire croit qu'il ne faut plus rien attendre d'un dialogue avec la direction. "Si on est strictement réaliste, écrit-elle, on ne peut que constater qu'on se leurre en appelant participation le fait qu'une infime minorité d'étudiants siégeaient minoritairement sur des comités et organismes non décisionnels." En ce qui a trait au secteur des services, Dalaire constate que cette façon de rejoindre les étudiants n'a sensibilisé d'aucune façon l'émergence d'une conscience sociale. "Comme si, écrit-elle, le fait de manger un sandwich de nos distributrices, boire une bière à notre café-campus, voir un film à notre ciné-campus donnerait à l'étudiant une dimension sociale et politique à son engagement." Enfin,

⁵⁹Janine Dalaire, "Dissoudre l'Agéum Pourquoi", *Quartier latin*, 28 janvier 1969, p. 3.

comme groupe de pression, Dalaire considère que l'Agéum ne représente plus vraiment les étudiants de la base. Ces derniers, croit-elle, au lieu de critiquer doivent se prendre en main ce qu'une structure comme celle de l'Agéum ne peut vraiment permettre.

Le président de l'Association générale est d'accord avec les arguments de sa collègue de l'exécutif. Selon ses propres mots, "l'Agéum ne nous apparaît plus comme un instrument indispensable, efficace ou utile pour poursuivre l'action ou accélérer l'action entreprise par des groupes divers d'étudiants". Dans un article important dans lequel il explique les raisons pour lesquelles l'Agéum doit se dissoudre, Darveau souligne que son exécutif poursuivait deux objectifs en arrivant en place⁶⁰. D'une part, jouer un rôle actif dans le milieu universitaire et, d'autre part, apporter une contribution à la société. Or, la participation, constate-t-il, n'est le fait que de quelques-uns étant donné la structure pyramidale de l'Agéum. Pour des raisons structurelles, les étudiants reproduisent donc les modèles élitistes qu'ils dénoncent. Darveau explique que la solution, pour que les étudiants se prennent vraiment en main, serait de décentraliser au maximum afin que les décisions se prennent par la base. Par ses structures trop centralisées, l'Agéum n'est pas en mesure d'effectuer un tel virage. Darveau explique que son exécutif a tenté de jouer le jeu des structures universitaires mais celles-ci refusent d'être vraiment transparentes. Dans le même esprit, lui et son exécutif ont voulu prendre certaines positions durant le soulèvement des Cégeps durant les mois d'octobre 1968, mais ils furent incapables de dégager un vrai consensus et d'ainsi être vraiment représentatifs. Pour certains étudiants, il s'agit de tout remettre en question et pour d'autres, il suffit de rester passif en attendant l'arrivée du diplôme. C'est pourquoi, aux yeux de

⁶⁰Aldéi Darveau, "La dissolution hara-kiri ou mort naturelle", *Quartier latin*, 18 février 1969.

Darveau, "l'Agéum est d'abord une association factice de groupes hétérogènes dans un ensemble où les options sont diverses et contradictoires." Dissoudre l'Agéum, soutient le dernier président de l'Association, c'est refuser une négociation au sommet en se libérant de l'illusion de "pouvoir confier à d'autres le soin de travailler à réaliser les changements qu'eux-mêmes conçoivent et peuvent réaliser". C'est en quelque sorte, conclut-il, accorder une plus grande confiance aux divers groupes qui manifesteront une façon originale de voir les choses.

Quelques jours plus tard allait mourir l'une des plus vieilles association étudiante de l'histoire du Québec. Aux dires des derniers dirigeants de l'Association, c'est à la masse qu'il incombait désormais de se prendre en main et non plus à une structure élitiste. Arrivée là, la contradiction entre l'idéologie et la pratique atteint son stade suprême provoquant ainsi une cassure.

Analyste de l'évolution de l'idéologie étudiante de 1940 à 1976, Gilles Pronovost croit que "la critique du Québec(...) a progressivement conduit les étudiants à l'expression d'un décalage profond entre une société présente, en retard, périmée, etc... et leur idéal social réformiste"⁶¹. Aux yeux de plusieurs étudiants, croit Pronovost, l'écart entre ce qui est et ce qui devrait être est si grand que l'on renonce à tout projet de réforme. On opte plutôt pour la rupture, voire la marginalité pure et simple. Les leaders étudiants de la fin des années soixante rejettent l'organisation syndicale, croit notre analyste, puisque comme acteur social, l'étudiant moyen semble plutôt conservateur. On délaisse donc le modèle de société "fondé sur une articulation institutionnelle des groupements sociaux"⁶² pour favoriser une action ponctuelle et

militante qui n'est pas entravée par une lourdeur bureaucratique.

Selon Yolande Cohen et Claudie Weil, le mouvement étudiant de la fin des années soixante fait preuve d'une volonté d'aller directement aux masses. Cette volonté, mal définie d'ailleurs selon nos auteures, démontre que le mouvement étudiant a dû mal à se définir. Les étudiants de cette époque, constate Cohen et Weil, "n'ont ni le courage, ni la lucidité de se rendre compte qu'ils sont un mouvement social en formation, différent du mouvement ouvrier"⁶³. Le mouvement étudiant aurait donc une identité propre. La lutte des étudiants n'est pas nécessairement celle des travailleurs mais elle pourrait être tout aussi utile. Cohen et Weil qui observe surtout le cas français, constate qu'après 1968⁶⁴, le mouvement étudiant s'éparpille, victime "d'autonégation".

CONCLUSION

C'est dans l'effervescence des lendemains de la Seconde Guerre mondiale que va germer l'idée du syndicalisme étudiant en Occident. Une époque de reconstruction et de prospérité qui pousse l'État à s'engager davantage dans des domaines où il s'était abstenu d'intervenir auparavant. Cette prospérité engendre un réel optimisme face à l'avenir qui se manifeste par le biais des nombreuses réformes qui surgissent particulièrement dans le domaine social. Ce dynamisme démontre clairement qu'on ne croit plus que la société est organisée en fonction d'un ordre supérieur. Ce sont plutôt les groupes sociaux qui, par la confrontation de leurs vues, en viennent à organiser la société.

⁶³ Cohen, Weil, *Op. cit.*, p. 8.

⁶⁴ Le Québec connaîtra la même situation un an plus tard.

⁶¹Pronovost, *Op. cit.*, p. 121.

⁶²*Ibid.*, p. 122.

Cette mutation de la société que l'on perçoit partout en Occident se fera sentir quelques années plus tard au Québec. C'est véritablement durant la Révolution tranquille que l'on sentira que la société québécoise débloque sur quelque chose de nouveau et que son État prend en main les leviers de son développement. Cet essor de l'État québécois sera le résultat, notamment, de l'action du mouvement syndical qui, durant les années duplessis, ne cessera de réclamer une meilleure redistribution de la richesse en vue d'instaurer une plus grande justice sociale. Par les valeurs qu'il met de l'avant, le mouvement syndical sera perçu par une grande partie de la population comme une force progressiste qui contribue positivement au développement de la société.

Les leaders étudiants, dès le début des années cinquante, s'inspireront grandement du mouvement syndical. Durant les années duplessis, ils s'allieront au mouvement syndical pour réclamer certaines réformes. Toutefois, les préoccupations des leaders étudiants de cette époque ne débordent pas le domaine de l'Éducation. Il faut attendre le début des années soixante, avec l'instauration d'une charte de l'étudiant à l'Université de Montréal, pour que les leaders étudiants conçoivent d'une façon plus large leur rôle dans la société. Fidèle à leur allier ouvrier, les étudiants se perçoivent comme des travailleurs intellectuels. En bons travailleurs qu'ils sont, il devient normal de se regrouper en syndicat.

Membres d'un syndicat, les étudiants de l'Université de Montréal tentent de se définir un discours qui leur soit propre et qui englobe des problématiques concernant l'ensemble de la société. Le socialisme, la laïcité et le nationalisme deviendront trois points de repère de l'idéologie syndicale des étudiants.

Malgré cette nouvelle perception et ce discours articulé, l'Association générale des étudiants de

l'Université de Montréal restera une association très centralisée. Durant ces années d'effervescence de la Révolution tranquille, l'Agéum ne modifiera pas ses structures selon un modèle véritablement syndical. De cette situation naîtra un fossé entre le discours et la pratique chez les leaders de l'Agéum: fossé qui allait causer la perte de l'Agéum.

Face à l'Université, l'Agéum sera incapable d'imposer la présence du groupe social que représente les étudiants dans les discussions entourant la nouvelle charte. Plusieurs y verront un échec de la première et probablement de la plus importante convention collective que devait signer l'Agéum. Ceux-ci souhaiteront l'instauration d'un syndicalisme de confrontation. Face aux étudiants, l'Agéum voit sa représentativité remise en cause à plusieurs reprises. À de multiples occasions, entre 1964 et 1967, on conteste les positions de l'Agéum sur la laïcité et le socialisme. Ces prises de bec entre des étudiants et leur Association générale provoqueront de nombreux débats sur les structures de l'Agéum. La plupart de ceux qui se prononcent sur cette question dans les pages du *Quartier latin* souhaitent une décentralisation importante de l'Agéum.

Les leaders de l'Agéum, nous semblent-ils, ne prendront pas vraiment au sérieux ces récriminations de plusieurs de leurs membres concernant une réforme des structures. En effet, de congrès en congrès, on remet à plus tard les discussions concernant cette question. Or, à la fin des années soixante, cette négligence sera fatale. Durant ces années, on assiste à une radicalisation sans précédent du mouvement étudiant. Émanant des divers courants idéologiques qui composent le mouvement étudiant, le spontanéisme qui perçoit toutes formes d'organisation comme un carcan fait son apparition. À ce courant idéologique, dérivé radical du syndicalisme de confrontation, l'Agéum ne pouvait survivre. C'est du moins le constat auquel en arrivait l'exécutif de l'Agéum de l'année

1968-1969.

La dissolution de l'Agéum devenait donc un geste logique en regard de l'idéologie prônée par les leaders étudiants de l'époque. Une logique

révolutionnariste poussant l'étudiant moyen à se prendre en main en vue d'instaurer un ordre nouveau. Il reste à voir si cette conscientisation des étudiants de l'Université de Montréal face aux problèmes sociaux s'est vraiment opérée suite à la dissolution de l'Agéum.

COLLECTION DU RCHTQ
Études et documents

Les numéros 2, 3, 5, 6 et 7 de la collection sont toujours disponibles:

- Numéro 2 **HABITER UN QUARTIER OUVRIER DE LA BANLIEUE DE MONTRÉAL: VILLAGE SAINT-AUGUSTIN** (municipalité de Saint-Henri) 1855-1881, par **Gilles Lauzon**
- Numéro 3 **À LA JONCTION DU MOUVEMENT OUVRIER ET DU MOUVEMENT DES FEMMES: LA LIGUE AUXILIAIRE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MACHINISTES, CANADA, 1903-1980**, par **Sylvie Murray**
- Numéro 5 **L'ÉTAT DE SANTÉ DES MONTRÉALAIS, 1880-1914**, par **Martin Tétreault**
- Numéro 6 **«PÉRIL ROUGE» AU TÉMISCAMINGUE: LA GRÈVE DES BÛCHERONS DE ROUYN-NORANDA 1933-1934**, par **Béatrice Richard**
- Numéro 7 **LES JOURNALISTES QUÉBÉCOISES, 1880-1930**, par **Line Gosselin**

Pour obtenir ces numéros, utilisez le formulaire ci-dessous



Je désire recevoir:

- ☐ exemplaire(s) du numéro 2 (Ouvrage de Gilles Lauzon)
- ☐ exemplaire(s) du numéro 3 (Ouvrage de Sylvie Murray)
- ☐ exemplaire(s) du numéro 5 (Ouvrage de Martin Tétreault)
- ☐ exemplaire(s) du numéro 6 (Ouvrage de Béatrice Richard)
- ☐ exemplaire(s) du numéro 7 (Ouvrage de Line Gosselin)

Le coût est de 12,00\$ l'exemplaire + 2,00\$ de frais postaux, soit un TOTAL de 14,00\$ par exemplaire.

Date: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____



Envoyez ce coupon d'affranchissement avec votre chèque (S.V.P. pas d'argent comptant) à l'ordre du RCHTQ aux soins de **RCHTQ/Responsable de la Collection, Département d'histoire, Université de Montréal, C.P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 3J7**

Les journalistes québécoises, 1880-1930

par Line Gosselin

Depuis plusieurs années, la collection du RCHTQ publie des mémoires ou des études dans le domaine de l'histoire des travailleurs et travailleuses, visant ainsi à favoriser la diffusion des travaux de qualité produits par des étudiants gradués des universités québécoises ou francophones au Canada. Cette année le comité de lecture de la

collection a choisi de publier le mémoire de Line Gosselin, du département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal. Le mémoire, dont voici le résumé, est le septième ouvrage publié par la collection Etudes et Documents du RCHTQ.

NDLR

Dans la foulée des transformations de la presse écrite au tournant du XX^e siècle, le métier de journaliste est devenu davantage accessible aux femmes, tant au Canada qu'au Québec. L'historiographie a centré son attention essentiellement sur les "pionnières" du journalisme féminin, limitant ainsi l'histoire des journalistes féminines à un petit échantillon. Pour le présent mémoire, nous avons plutôt choisi de considérer l'ensemble des femmes, francophones et anglophones, qui se sont immiscées dans le journalisme au Québec, entre 1880 et 1930. Nous émettons l'hypothèse qu'il est possible d'enrichir le portrait des journalistes féminines présenté jusqu'ici et de développer leur histoire, en élargissant l'échantillon de femmes étudiées.

La méthodologie utilisée dans le cadre de ce mémoire est celle de prosopographie, qui consiste à étudier collectivement des personnes ayant en commun une activité précise. Cette approche permet de faire ressortir à la fois les caractéristiques individuelles des journalistes féminines et les traits communs de ce groupe

socioprofessionnel. Nous avons entrepris la constitution d'un corpus d'étude à partir du dépouillement du répertoire de André Beaulieu et Jean Hamelin (1973-1985), de listes de membres du Canadian Women's Press Club (fondé en 1904), et de dictionnaires biographiques. Au terme de nos recherches, nous sommes parvenue à retracer 150 femmes qui ont collaboré à la presse écrite entre 1880 et 1930.

A partir de cet important échantillon, nous abordons l'histoire des journalistes féminines sous trois axes: la sociographie, la carrière et la situation de ces femmes dans le domaine journalistique. Le profil sociographique des journalistes montre, d'une part, le caractère composite de cet ensemble et, d'autre part, les origines privilégiées de ces femmes. La mise au jour de la trajectoire professionnelle des journalistes féminines et de la place qu'elles occupent dans la presse écrite permet notamment de voir que les femmes ont une manière d'entrer dans le métier et de l'exercer qui se distingue à plusieurs égards de celle des hommes. Le troisième et dernier axe développé dans ce mémoire expose la

spécificité du métier de journaliste féminine. Cette spécificité se traduit tant sur le plan de la perception et de la conception qu'ont les femmes du journalisme que sur celui des conditions d'exercice de ce métier par les femmes et de l'organisation des journalistes en une association exclusivement féminine.

On peut se procurer un exemplaire de cet ouvrage au coût de 12,00\$ + 2,00\$ de frais postaux, en s'adressant à:

Michèle Dagenais
Département d'histoire
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal, Qué.
H3C 3J7

VITRINE DU LIVRE

Madeleine Parent et Léa Roback, *Entretiens avec Nicole Lacelle*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 1988, 181 pages.

Résultat d'une trentaine d'heures d'entrevues accordées à Nicole Lacelle, cet ouvrage trace le portrait de deux pionnières du mouvement ouvrier québécois, Madeleine Parent et Léa Roback, considérées tour à tour comme syndicalistes, féministes et militantes pour la paix. En se soumettant à la méthode des entrevues, ces deux femmes nous offrent des témoignages vivants où il est largement question de leur engagement syndical, mais où elles abordent aussi plusieurs autres sujets allant de leurs années de jeunesse à leurs préoccupations concernant la société d'aujourd'hui.

À travers le témoignage de Madeleine Parent, nous découvrons une femme ayant joué de nombreux rôles dans la société dont ceux de militante, d'organisatrice syndicale et de négociatrice dans les années 1930, 1940 et 1950, principalement dans les usines de textile. L'interviewée nous parle aussi de ses années d'école au couvent puis à l'Université McGill et partage ses réflexions sur certains événements comme le maccarthysme dans les années 1950, la solidarité des travailleuses au moment de grèves difficiles et son départ pour l'Ontario à la fin des années 1960. Madeleine Parent nous livre enfin ses pensées sur plusieurs questions actuelles, mais aussi diverses que le nationalisme québécois, les coupures dans les programmes sociaux, l'armement militaire, les nouvelles difficultés pour organiser les travailleurs et les travailleuses, le projet de libre-échange et ses conséquences sur l'économie canadienne et son rôle au sein du Comité canadien sur le statut de la femme.

Léa Roback aborde également ses années de jeunesse et ses nombreux voyages en Espagne, en

France, en Italie, en Allemagne, où elle nous décrit le Berlin des années 1920, aux États-Unis, puis son retour à Montréal en 1932. Berlin représente une étape décisive dans la vie de Léa Roback puisque c'est à ce moment que commence son engagement au sein du Parti communiste. Au cours de ce témoignage, elle nous entretient, entre autres, de son rôle d'organisatrice au sein de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD) à partir de 1936 et des piètres conditions de travail des ouvrières de cette industrie, de son travail sur la chaîne de montage et en tant qu'organisatrice à la RCA Victor de 1941 à 1952, et de son militantisme pour le féminisme et la paix dans les années 1960 alors qu'on la retrouve à la Voix des femmes, mouvement pour la paix. Dans la dernière partie de l'entrevue, elle parle longuement de sa famille et de sujets plus généraux comme le racisme ou la crise économique de 1981-82.

S'il est évident que cet ouvrage demeure accessible à un large public de par sa facture, il reste que l'absence d'une mise en contexte historique des entrevues peut empêcher d'en saisir toutes les nuances. Ainsi, d'autres textes comme ceux de Denyse Baillargeon sur Madeleine Parent et Kent Rowley et de Louis Fournier sur Léa Roback, publiés par Robert Comeau et Bernard Dionne dans *Le droit de se taire* (VLB, 1989), pourraient contribuer à combler cette lacune.

Éric Leroux
Université de Montréal

Bettina Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal, Age, genre et survie familiale pendant la phase d'industrialisation*, Montréal, Boréal, 1995, 368 pages.

Qui ne connaît pas les travaux de Bettina Bradbury sur la classe ouvrière montréalaise durant la période d'industrialisation? En 1993, les résultats de ses recherches, s'étalant sur une période de plus de dix ans, étaient publiés sous le titre *Working Families. Age, Gender and Daily Survival in Industrialising Montreal* (McClelland & Stewart) et remportait le prix McDonald de la Société historique du Canada; voici enfin la traduction française qui contribuera, espérons-le, à assurer une plus large diffusion de son étude auprès des étudiants et étudiantes du premier cycle et même du grand public.

Écrit dans un style clair et accessible, l'ouvrage s'intéresse aux stratégies de survie des familles ouvrières de deux quartiers de Montréal (Sainte-Marie et Saint-Jacques) entre 1861 et 1891. Dans un premier temps, l'auteure décrit le milieu montréalais au cours de cette période, pour ensuite aborder successivement les fondements de la famille ouvrière (en particulier le mariage et la fécondité), les salaires masculins et le coût de la vie, le travail des enfants, l'apport des femmes à l'économie

familiale et les stratégies des femmes sans conjoint. L'ensemble de l'étude repose sur l'analyse des recensements nominaux, mais l'auteure puise aussi à une vaste gamme de sources (journaux, rapports de commission d'enquêtes, archives diverses, témoignages de contemporains), de sorte que les données quantitatives ne prennent pas toute la place. Contrairement à la version anglaise, les éditeurs ont eu la bonne idée d'intégrer les tableaux au texte, ce qui facilite leur consultation. Un index complète l'ouvrage mais on doit déplorer, comme c'est de plus en plus souvent le cas dans l'édition d'ouvrages académiques, l'absence d'une bibliographie. Pour trouver une référence, il faut donc éplucher les notes, regroupées à la fin du volume. Malgré tout, on ne peut que saluer la parution, en français, d'un ouvrage majeur en histoire des femmes, de la famille et de la classe ouvrière.

Denyse Baillargeon
Université de Montréal

Mona-Josée Gagnon, *Le syndicalisme : état des lieux et enjeux*, Québec, IQRC, 1994. 140 pages (Collection Diagnostic, no 17).

La sociologue Mona-Josée Gagnon nous livre ici un ouvrage bien fait et pertinent où elle fait le tour de la question du syndicalisme québécois en ce début des années 1990. Une interrogation de fond guide ici l'analyse de cette institution qui — on ne le dira jamais assez — a subi de profondes mutations depuis une quinzaine d'années, étant passée de la contestation dure à la recherche de partenariat : quelle est la vraie nature du syndicalisme québécois d'aujourd'hui? Plus précisément, est-il le successeur du syndicalisme d'antan (i.e. revendicateur) ou une créature hybride se définissant davantage par la notion de changement? Pour l'auteure, les positions politiques et les contours des institutions incarnant les groupes progressistes ont évolué. Le syndicalisme aussi, dont le discours et les tribunes

sur lesquelles il agit ont également changé. «Les syndicalistes ne sont plus les rebelles de service» affirme-t-elle dès le départ; si ce diagnostic lui semble globalement juste, elle reconnaît cependant qu'il est un peu court et demande des nuances et des précisions qui constituent l'essence de son bouquin. Voilà pour le fond.

Suivant la démarche imposée par cette intéressante collection de l'IQRC — aujourd'hui intégré à l'INRS —, l'ouvrage présente d'abord un état de la question où sont tour à tour situés le cadre juridique des relations de travail, les forces agissant sur la syndicalisation, ainsi que les différentes facettes du paysage syndical actuel (centrales et syndicats indépendants, état du membership, etc.). Suite à cette mise en contexte, l'auteure cerne dans une

deuxième partie les grands enjeux qui agitent actuellement le syndicalisme québécois : syndicalisme et idéologie, montée du syndicalisme comme acteur politique, action syndicale dans les milieux de travail, spécificité du syndicalisme québécois, crise d'identité du syndicalisme, forment à cet égard autant de chapitres. L'analyse se situe ici au niveau de l'histoire immédiate et ne fait appel à l'histoire plus ancienne du mouvement — généralement celle des 20 ou 30 dernières années

— que pour mieux éclairer la situation présente.

Somme toute un ouvrage de synthèse qui vieillira sans doute trop vite, mais qui a cependant l'avantage de fournir une photographie bien cadrée du syndicalisme québécois actuel.

Jean-François Cardin

Güntzel, Ralph Peter, *Trade Unions and Separatism in Québec: The Confédération des syndicats nationaux, the Idea of Independence, and the Sovereignist Movement, 1960-80*, Augsburg, AV-Verlag, 1993, 162 pages.

Cet opuscule publié en Allemagne est le fruit d'une recherche menée à l'université McGill pour l'obtention du grade de maîtrise en histoire. Son auteur, étudiant d'origine allemande, s'est inscrit dans cette université pour approfondir sa connaissance de l'histoire canadienne. Son intérêt pour le nationalisme québécois l'a amené à choisir comme sujet d'étude la position de la CSN à l'égard de l'idée d'indépendance du Québec.

Le résultat de sa recherche est impressionnant, étonnant même compte tenu des exigences habituelles pour un mémoire de maîtrise. L'auteur, qui n'avait au départ qu'une connaissance lointaine du Québec, s'est abreuvé aux meilleurs travaux et est parvenu à très bien saisir le sens de l'évolution du nationalisme québécois. De plus, contrairement à de nombreux travaux sur la centrale, il a effectué une recherche très approfondie des sources de documentation, y inclus les archives, et ce, non seulement à la CSN, mais aussi dans certaines fédérations affiliées. Enfin, il a bien su rassembler sa documentation et présenter un historique éclairant et nuancé des positions de la centrale québécoise envers l'idée d'indépendance.

À notre avis, le texte représente même la meilleure analyse de l'évolution de la centrale dans ce dossier. Et qui plus est, la question est étudiée dans un contexte très large de sorte que le texte offre un survol très bien documenté de l'histoire de la centrale pendant ces années agitées. À l'appui de plusieurs de ses affirmations, l'auteur cite abondamment des travaux déjà publiés; ce n'était pas nécessaire car il détient une connaissance beaucoup plus étendue de son sujet que plusieurs des ouvrages cités.

L'ouvrage représente donc une étude de première importance sur la CSN depuis la Révolution tranquille. Ce qu'on peut regretter cependant, c'est que le volume soit difficile à consulter puisque publié en Allemagne. Il faudrait absolument que les bibliothèques québécoises puissent se le procurer. À la limite, le chercheur peut toujours se rabattre sur le mémoire de maîtrise de l'auteur qui est disponible à McGill.

Jacques Rouillard
Université de Montréal

COLLOQUE

BIOGRAPHIE ET HISTOIRE (atelier de discussion)

Lieu	Université du Québec à Montréal
Date	Samedi, 26 août 1995
Société responsable	Société historique du Canada
Organisateur	Marc Lagana

Modérateur: Marc Lagana, UQAM

Participants:

- Marc Lagana, UQAM, et Andrée Lévesque, Université McGill, *Biographie et histoire: introduction générale*
- Claude Pennetier, CNRS-Paris, *Le 'Maitron', une réalisation exemplaire: La production du dictionnaire*
- Jocelyne Chabot, Paris VIII, *Le 'Maitron', une réalisation exemplaire: L'utilisation du dictionnaire*
- Robert Comeau, UQAM, *Un projet québécois: le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier québécois*
- Bernard Dansereau, UdeM et Robert Tremblay, UQAM, *La production du dictionnaire (1890-1929)*

LE CANADA FRANÇAIS ET LES CONFLITS CONTEMPORAINS

Lieu	Université du Québec à Montréal
Date	Dimanche, 27 août 1995
Sociétés responsables	Association québécoise d'histoire politique Société historique du Canada
Organisateurs	Robert Comeau, UQAM Jean-Pierre Gagnon, Défense nationale

PROGRAMME

Mot d'ouverture: Robert Comeau, UQAM

9h: La Première Guerre mondiale

Président: Réal Bélanger, Université Laval

Commentateur: Desmond Morton, Centre d'études canadiennes, Université McGill

- Bernard Dansereau, UdeM, *Le mouvement ouvrier montréalais et la Première Guerre mondiale*
- Marcel Bellavance, Collège militaire royal de Saint-Jean, *La crise de la conscription de 1917 à travers les caricatures*
- Paul Lemieux, Archives nationales du Canada, *Deux bataillons frères, le 25 et le 26. Quelques éléments de comparaison*

11h: La Deuxième Guerre mondiale

Président: Mgén (ret.) Roland Reid, Royal 22 Régiment

Commentateur: Jean-Pierre Gagnon, Collège militaire royal du Canada

- Col (ret.) Gaston Poulin, Royal 22 Régiment
- Béatrice Richard, UQAM
- Claude Beauregard, Service historique de la Défense nationale, et Jérôme Coutard, Université Laval, *L'Amérique en guerre: un journal de propagande destiné à la France*

14h: La guerre du Golfe et l'aide militaire au pouvoir civil

Président: André Donneur, UQAM

Commentateur: Charles Philippe David, Collège militaire royal de Saint-Jean

- Maj. Jean Morin, Service historique de la Défense nationale, *L'historien officiel des Forces armées, son rôle et sa perspective vus à travers la guerre du Golfe*
- Guy Lachapelle, Université Concordia, *Les Canadiens français et la guerre du Golfe*
- Maj (ret.) Jean Pariseau, Service historique de la Défense nationale, *L'aide militaire au pouvoir civil*

16h: Les opérations de paix des Nations-Unies

Président: Robert Comeau, UQAM

Commentateur: Harold Klepak, Collège militaire royal du Canada

- Jocelyn Coulon, Le Devoir, *Les commandants canadiens-français des missions de paix des Nations-Unies*
- Albert Legault, Université Laval, *La gestion des opérations de paix canadiennes*
- Catherine Saoutert, UQAM, *De la crise d'Oka au Rwanda: regards des médias sur les interventions militaires canadiennes*